

États financiers consolidés de

## **QUEBECOR INC. ET SES FILIALES**

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

---

Rapport de la direction relatif aux états financiers

Rapport du vérificateur aux actionnaires de Quebecor inc.

### États financiers

États consolidés des résultats .....	1
États consolidés du résultat étendu.....	2
États consolidés de l'avoir des actionnaires .....	3
États consolidés des flux de trésorerie .....	4
Bilans consolidés .....	6
Information sectorielle.....	8
Notes afférentes aux états financiers consolidés .....	11

## RAPPORT DE LA DIRECTION RELATIF AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les présents états financiers consolidés de Quebecor inc. et ses filiales sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le conseil d'administration de Quebecor inc.

Ces états financiers consolidés ont été dressés par la direction selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Ils comprennent des montants fondés sur l'exercice des meilleurs jugements et estimations.

Pour assurer la justesse et l'objectivité des données contenues dans les états financiers consolidés, la direction de la Compagnie ainsi que les directions de ses filiales se sont dotées de contrôles comptables internes et voient à l'application d'un programme de vérification interne. La direction croit que les contrôles comptables internes donnent l'assurance raisonnable que les documents financiers sont fiables et constituent une base adéquate pour l'établissement d'états financiers consolidés, que les biens de la Compagnie sont convenablement comptabilisés et préservés, et que la préparation ainsi que la présentation des autres informations financières concordent avec les états financiers consolidés.

Le conseil d'administration exerce sa responsabilité relativement aux états financiers, surtout par l'entremise de son comité de vérification formé uniquement d'administrateurs externes. Le comité de vérification revoit les états financiers consolidés annuels et formule ses recommandations au conseil d'administration pour son approbation. Le comité de vérification rencontre la direction ainsi que les vérificateurs internes et externes pour discuter des contrôles internes exercés sur le processus de présentation de l'information financière, des questions de vérification et des questions de présentation de l'information financière et formule les recommandations appropriées au conseil d'administration. Le vérificateur désigné par les actionnaires peut à son gré rencontrer le comité de vérification, en présence ou en l'absence de la direction.

Les présents états financiers consolidés ont été vérifiés par le vérificateur désigné par les actionnaires dont le rapport suit.

Le président et chef de la direction,

Le vice-président et  
chef de la direction financière,



Pierre Karl Péladeau



Louis Morin

Montréal, Canada

Le 24 février 2009

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS AUX ACTIONNAIRES DE QUEBECOR INC.

Nous avons vérifié le bilan consolidé de Quebecor inc. et ses filiales au 31 décembre 2008 et les états consolidés des résultats, du résultat étendu, de l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie de l'exercice terminé le 31 décembre 2008. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Compagnie. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de Quebecor inc. et ses filiales au 31 décembre 2008 ainsi que des résultats de leur exploitation et de leur flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Les données comparatives de l'exercice 2007, avant leur ajustement pour tenir compte des activités abandonnées telles que décrites à la note 2, ont été vérifiées par d'autres vérificateurs qui ont exprimé une opinion sans réserve sur ces états financiers dans leur rapport daté du 8 mai 2008.

*Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.*

Comptables agréés

Montréal, Canada

Le 24 février 2009

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action)

	2008		2007	
<b>Revenus</b>	<b>3 730,1</b>	<b>\$</b>	<b>3 365,9</b>	<b>\$</b>
Coût des ventes et frais de vente et d'administration	2 609,1		2 416,6	
Amortissement	320,0		291,0	
Frais financiers (note 3)	299,1		253,3	
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers (note 4)	(17,8)		(137,0)	
Restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux (note 5)	54,6		11,2	
Perte sur refinancement de dettes (note 6)	–		1,0	
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels (note 7)	671,2		5,4	
<b>(Perte) bénéfice avant impôts sur le bénéfice et part des actionnaires sans contrôle</b>	<b>(206,1)</b>		<b>524,4</b>	
Impôts sur le bénéfice (note 9)	139,9		91,5	
	<b>(346,0)</b>		<b>432,9</b>	
Part des actionnaires sans contrôle (note 21)	150,0		(160,3)	
<b>(Perte) bénéfice tiré(e) des activités poursuivies</b>	<b>(196,0)</b>		<b>272,6</b>	
Bénéfice (perte) lié(e) aux activités abandonnées (note 2)	383,3		(1 241,8)	
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>187,3</b>	<b>\$</b>	<b>(969,2)</b>	<b>\$</b>
<b>Résultat par action (note 10)</b>				
<b>De base</b>				
Tiré des activités poursuivies	(3,05)	\$	4,24	\$
Tiré des activités abandonnées	5,96		(19,31)	
Bénéfice net (perte nette)	2,91		(15,07)	
<b>Dilué</b>				
Tiré des activités poursuivies	(3,05)	\$	4,19	\$
Tiré des activités abandonnées	5,96		(19,31)	
Bénéfice net (perte nette)	2,91		(15,12)	
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)</b>	<b>64,3</b>		<b>64,3</b>	
<b>Nombre moyen pondéré d'actions diluées (en millions)</b>	<b>64,4</b>		<b>64,3</b>	

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## ÉTATS CONSOLIDÉS DU RÉSULTAT ÉTENDU

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007  
(en millions de dollars canadiens)

	2008	2007
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>187,3 \$</b>	<b>(969,2) \$</b>
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur le bénéfice et de la part des actionnaires sans contrôle (note 25) :		
Gain (perte) non réalisé(e) sur la conversion des investissements nets dans des établissements étrangers	3,1	(1,0)
(Perte) gain sur évaluation des instruments financiers dérivés	(35,3)	26,3
Autres éléments du résultat étendu provenant des activités abandonnées	–	(124,8)
Reclassement aux résultats des autres éléments du résultat étendu liés aux activités abandonnées (note 2)	326,5	3,4
	<b>294,3</b>	<b>(96,1)</b>
<b>Résultat étendu</b>	<b>481,6 \$</b>	<b>(1 065,3) \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

ÉTATS CONSOLIDÉS DE L'AVOIR DES ACTIONNAIRES

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007  
(en millions de dollars canadiens)

	Capital- actions	Bénéfices non répartis	Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 24)	Avoir total des actionnaires
Solde au 31 décembre 2006	346,6	\$ 1 385,9	\$ (225,7)	\$ 1 506,8
Perte nette	–	(969,2)	–	(969,2)
Activités abandonnées – Rachat des billets convertibles	–	8,3	–	8,3
Dividendes	–	(12,9)	–	(12,9)
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur le bénéfice et de la part des actionnaires sans contrôle	–	–	(96,1)	(96,1)
Solde au 31 décembre 2007	346,6	412,1	(321,8)	436,9
Effet cumulatif des modifications aux conventions comptables (note 1 w i))	–	(20,6)	–	(20,6)
Bénéfice net	–	187,3	–	187,3
Dividendes	–	(12,9)	–	(12,9)
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur le bénéfice et de la part des actionnaires sans contrôle	–	–	294,3	294,3
<b>Solde au 31 décembre 2008</b>	<b>346,6</b>	<b>\$ 565,9</b>	<b>\$ (27,5)</b>	<b>\$ 885,0</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(en millions de dollars canadiens)

	2008		2007	
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>				
(Perte) bénéfique tiré(e) des activités poursuivies	(196,0)	\$	272,6	\$
Ajustements pour :				
Amortissement des immobilisations	295,7		276,0	
Amortissement des actifs incorporels et des frais reportés	24,3		15,0	
Gain sur évaluation et conversion des instruments financiers (note 4)	(17,8)		(137,0)	
Dépréciation d'immobilisations (note 5 a))	19,1		-	
Dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels (note 7)	671,2		5,4	
Perte sur refinancement de dettes (note 6)	-		1,0	
Amortissement des frais de financement reportés et de l'escompte sur la dette à long terme (note 3)	9,3		4,9	
Impôts futurs (note 9)	127,2		76,3	
Part des actionnaires sans contrôle	(150,0)		160,3	
Autres	(0,3)		6,6	
	<b>782,7</b>		681,1	
Variation nette des actifs et passifs d'exploitation	<b>(27,5)</b>		51,4	
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies	<b>755,2</b>		732,5	
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation abandonnées	<b>20,5</b>		106,7	
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	<b>775,7</b>		839,2	
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>				
Acquisitions d'immobilisations	(541,3)		(492,8)	
Acquisitions d'entreprises, déduction faite des espèces et quasi-espèces (note 8)	(146,7)		(438,6)	
Acquisitions d'actifs incorporels (note 14)	(567,1)		-	
(Augmentation) diminution des espèces et quasi-espèces en fiducie	(0,1)		2,8	
Autres	2,1		15,8	
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement poursuivies	<b>(1 253,1)</b>		(912,8)	
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement abandonnées et espèces et quasi-espèces de Quebecor World Inc. à la date de déconsolidation	<b>(117,7)</b>		(230,7)	
Flux de trésorerie utilisés pour les activités d'investissement	<b>(1 370,8)</b>		(1 143,5)	
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>				
Diminution nette des emprunts bancaires	(4,6)		(6,9)	
Emprunts (remboursements) nets sur les facilités de crédits renouvelables et intérimaires	106,2		(105,8)	
Émission de la dette à long terme, déduction faite des frais de financement	466,7		789,3	
Remboursement de la dette à long terme et règlement de contrats de couverture	(25,7)		(306,7)	
Remboursement du Montant additionnel à payer (note 17)	-		(127,2)	
Dividendes	(12,9)		(12,9)	
Dividendes versés aux actionnaires sans contrôle	(32,4)		(53,9)	
Autres	2,6		(3,2)	
Flux de trésorerie générés par les activités de financement poursuivies	<b>499,9</b>		172,7	
Flux de trésorerie générés par les activités de financement abandonnées	<b>37,3</b>		265,1	
Flux de trésorerie générés par les activités de financement	<b>537,2</b>		437,8	
(Diminution) augmentation nette des espèces et quasi-espèces	<b>(57,9)</b>		133,5	
Incidence des écarts de taux de change sur les espèces et quasi-espèces libellées en devises	1,4		(101,7)	
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	<b>66,5</b>		34,7	
<b>Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice</b>	<b>10,0</b>	<b>\$</b>	66,5	<b>\$</b>

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

ÉTATS CONSOLIDÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007  
(en millions de dollars canadiens)

	2008		2007	
<b>Information additionnelle sur les états consolidés des flux de trésorerie liée aux activités poursuivies</b>				
Espèces et quasi-espèces au début de l'exercice	6,6	\$	13,9	\$
Augmentation (diminution) nette des espèces et quasi-espèces	2,0		(7,6)	
Incidence des écarts de taux de change sur les espèces et quasi-espèces libellées en devises	1,4		0,3	
<b>Espèces et quasi-espèces à la fin de l'exercice</b>	<b>10,0</b>	<b>\$</b>	<b>6,6</b>	<b>\$</b>
<b>Les espèces et quasi-espèces se composent comme suit :</b>				
Espèces	10,0	\$	6,6	\$
Quasi-espèces	-		-	
	<b>10,0</b>	<b>\$</b>	<b>6,6</b>	<b>\$</b>
Variations hors caisse des actifs et passifs d'exploitation (déduction faite de l'effet des acquisitions et dispositions d'entreprises) :				
Débiteurs	24,1	\$	(47,8)	\$
Stocks et investissements dans des produits télévisuels et des films	(26,0)		(6,4)	
Créditeurs et charges à payer	87,0		44,4	
Rémunération à base d'actions	(114,0)		57,4	
Autres	1,4		3,8	
	<b>(27,5)</b>	<b>\$</b>	<b>51,4</b>	<b>\$</b>
Intérêts payés en espèces	299,1	\$	270,4	\$
Impôts payés en espèces (déduction faite des remboursements)	24,4		(1,2)	

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

BILANS CONSOLIDÉS

31 décembre 2008 et 2007  
(en millions de dollars canadiens)

	2008	2007
<b>Actif</b>		
<b>Actif à court terme</b>		
Espèces et quasi-espèces	10,0	\$ 6,6
Espèces et quasi-espèces en fiducie (note 19)	5,3	5,2
Débiteurs (note 11)	484,6	504,0
Impôts sur le bénéfice	9,4	10,6
Stocks et investissements dans des produits télévisuels et des films (note 12)	189,3	169,0
Frais payés d'avance	31,5	32,9
Impôts futurs (note 9)	115,2	195,6
Actif à court terme lié aux activités abandonnées (note 2)	–	1 513,3
	<b>845,3</b>	<b>2 437,2</b>
Immobilisations (note 13)	2 392,4	2 155,4
Impôts futurs (note 9)	12,3	54,1
Instruments financiers dérivés (note 28)	317,9	0,2
Actifs incorporels (note 14)	858,6	334,4
Autres éléments d'actif (note 15)	115,5	146,8
Écart d'acquisition (note 16)	3 516,7	4 081,3
Actif à long terme lié aux activités abandonnées (note 2)	–	2 564,5
	<b>8 058,7</b>	<b>\$ 11 773,9</b>

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

BILANS CONSOLIDÉS (suite)

31 décembre 2008 et 2007  
(en millions de dollars canadiens)

	2008	2007
<b>Passif et avoir des actionnaires</b>		
<b>Passif à court terme</b>		
Emprunts bancaires	12,3	\$ 16,9
Créditeurs et charges à payer	788,6	767,8
Revenus reportés	224,0	202,7
Impôts sur le bénéfice	9,8	19,2
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 18)	42,3	24,7
Passif à court terme lié aux activités abandonnées (note 2)	–	2 557,5
	<b>1 077,0</b>	<b>3 588,8</b>
Dette à long terme (note 18)	4 407,1	3 105,8
Débiteures échangeables (note 19)	2,1	79,4
Instruments financiers dérivés (note 28)	117,3	538,7
Autres éléments de passif (note 20)	114,9	130,6
Impôts futurs (note 9)	469,6	385,2
Part des actionnaires sans contrôle (note 21)	985,7	1 263,7
Passif à long terme et part des actionnaires sans contrôle liés aux activités abandonnées (note 2)	–	2 244,8
<b>Avoir des actionnaires</b>		
Capital-actions (note 22)	346,6	346,6
Bénéfices non répartis	565,9	412,1
Cumul des autres éléments du résultat étendu (note 24)	(27,5)	(321,8)
	<b>885,0</b>	<b>436,9</b>
Engagements et éventualités (note 26)		
Garanties (note 27)		
	<b>8 058,7</b>	<b>\$ 11 773,9</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés.

Au nom du conseil d'administration,



Jean Neveu, président du conseil



Jean La Couture, administrateur

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## INFORMATION SECTORIELLE

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007  
(en millions de dollars canadiens)

Quebecor inc. (la « Compagnie ») est une société de gestion détenant une participation de 54,7 % dans Quebecor Media inc. Les filiales de Quebecor Media inc. exercent leurs activités dans les secteurs suivants : Câblodistribution, Journaux, Télédiffusion, Loisir et divertissement et Technologies et communications interactives. Le secteur Câblodistribution offre des services de télédistribution, d'accès Internet, de solutions d'affaires, de téléphonie et de sans-fil au Canada, et est actif dans le domaine de la location de vidéodisques numériques (« DVD ») et de jeux. Le secteur Journaux comprend l'impression, la publication et la distribution de journaux quotidiens et hebdomadaires et d'annuaires au Canada et exploite des sites Internet au Canada, comprenant des portails francophones et anglophones et des sites spécialisés. Le secteur Télédiffusion exploite au Canada des réseaux de télévision généraliste francophone et anglophone et des réseaux de télévision spécialisée, publie des magazines et distribue des films au Canada. Le secteur Loisir et divertissement regroupe les activités de publication et de distribution de livres, la vente au détail de CD, de livres, de vidéos, d'instruments de musique et de magazines au Canada, la vente en ligne de musique téléchargeable, ainsi que la production et la distribution de disques au Canada. Le secteur Technologies et communications interactives offre des solutions de commerce électronique alliant la stratégie, l'intégration technologique, les solutions IP et la créativité sur Internet, et possède des bureaux au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie.

Ces secteurs sont gérés séparément puisqu'ils exigent des stratégies de mise en marché différentes. La Compagnie évalue le rendement de chacun des secteurs en se fondant sur le bénéfice tiré des activités poursuivies avant amortissement, frais financiers, gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux, perte sur refinancement de dettes, dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels, impôts sur le bénéfice et part des actionnaires sans contrôle.

Au cours du quatrième trimestre 2008, la structure d'exploitation a été modifiée pour intégrer le secteur Journaux et le secteur Internet – Portails sous le même secteur d'exploitation. Par conséquent, les chiffres comparatifs de l'exercice précédent dans l'information sectorielle de la Compagnie ont été reclassés afin de refléter ce changement.

Les conventions comptables de chacun des secteurs sont les mêmes que celles utilisées aux fins des états financiers consolidés.

Les revenus de chaque secteur comprennent les revenus tirés des ventes à des tiers et des ventes intersectorielles. Les transactions entre les secteurs sont mesurées à la valeur d'échange entre les parties.

### SECTEURS D'ACTIVITÉ

	2008		2007	
<b>Revenus</b>				
Câblodistribution	1 804,2	\$	1 552,6	\$
Journaux	1 181,4		1 073,9	
Télédiffusion	436,7		415,5	
Loisir et divertissement	301,9		329,8	
Technologies et communications interactives	89,6		82,0	
Intersectoriels	(83,7)		(87,9)	
	3 730,1	\$	3 365,9	\$

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007  
(en millions de dollars canadiens)

## SECTEURS D'ACTIVITÉ (suite)

	2008		2007	
<b>Bénéfice tiré des activités poursuivies avant amortissement, frais financiers, gain sur évaluation et conversion des instruments financiers, restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux, perte sur refinancement de dettes, dépréciation de l'écart d'acquisition et d'actifs incorporels, impôts sur le bénéfice et part des actionnaires sans contrôle</b>				
Câblodistribution	797,2	\$	642,7	\$
Journaux	227,1		232,8	
Télédiffusion	66,3		59,4	
Loisir et divertissement	20,5		27,0	
Technologies et communications interactives	5,1		2,8	
Siège social	4,8		(15,4)	
	<b>1 121,0</b>	<b>\$</b>	<b>949,3</b>	<b>\$</b>

	2008		2007	
<b>Amortissement</b>				
Câblodistribution	227,6	\$	219,4	\$
Journaux	62,1		46,3	
Télédiffusion	14,4		13,2	
Loisir et divertissement	9,6		7,9	
Technologies et communications interactives	4,3		3,0	
Siège social	2,0		1,2	
	<b>320,0</b>	<b>\$</b>	<b>291,0</b>	<b>\$</b>

	2008		2007	
<b>Acquisitions d'immobilisations</b>				
Câblodistribution	404,4	\$	330,1	\$
Journaux	86,8		116,0	
Télédiffusion	21,9		16,2	
Loisir et divertissement	9,1		2,9	
Technologies et communications interactives	3,6		3,3	
Siège social	15,5		24,3	
	<b>541,3</b>	<b>\$</b>	<b>492,8</b>	<b>\$</b>

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

INFORMATION SECTORIELLE (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007  
(en millions de dollars canadiens)

## SECTEURS D'ACTIVITÉ (suite)

	2008		2007	
<b>Éléments d'actif liés aux activités poursuivies</b>				
Câblodistribution	5 275,9	\$	4 460,1	\$
Journaux	1 788,4		2 426,8	
Télédiffusion	439,1		407,9	
Loisir et divertissement	189,0		176,9	
Technologies et communications interactives	105,1		85,9	
Siège social	261,2		138,5	
	<b>8 058,7</b>	<b>\$</b>	<b>7 696,1</b>	<b>\$</b>

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

## NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

---

Quebecor inc. est constituée en vertu des lois du Québec.

### 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

#### a) Mode de présentation

Les états financiers consolidés ont été dressés conformément aux principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada et comprennent les comptes de Quebecor inc. et ses filiales. Tous les soldes et transactions intercompagnies sont éliminés lors de la consolidation.

Certains chiffres correspondants fournis pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007 ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008.

#### b) Modifications aux conventions comptables

Le 1<sup>er</sup> janvier 2008, la Compagnie a adopté le chapitre 3031 du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés* (« *Manuel de l'ICCA* »), *Stocks*, qui fournit les lignes directrices sur la comptabilisation et l'évaluation des stocks, et traite de la divulgation des informations à fournir. La nouvelle convention comptable est décrite à la note 1 l). Conformément aux règles de transition relatives à l'adoption de cette nouvelle norme, la Compagnie a ajusté le solde des bénéfices non répartis comme si les nouvelles normes avaient toujours été utilisées dans le passé, sans retraiter par ailleurs les chiffres comparatifs des exercices précédents. L'adoption de ce nouveau chapitre a eu un impact sur les activités abandonnées liées à Quebecor World Inc. (note 1w) i) sans toutefois avoir une incidence sur les activités d'exploitation poursuivies de la Compagnie.

Le 1<sup>er</sup> janvier 2008, la Compagnie a adopté le chapitre 1535 du *Manuel de l'ICCA, Informations à fournir concernant le capital*, le chapitre 3862, *Instruments financiers – Informations à fournir* et le chapitre 3863, *Instruments financiers – Présentation*. Ces chapitres traitent de la divulgation et de la présentation des informations à fournir et n'ont pas eu d'incidence sur les résultats financiers consolidés. La divulgation relativement à ces nouvelles normes est présentée à la note 28.

#### c) Modifications aux estimations comptables

La Compagnie estime la juste valeur de ses instruments financiers dérivés au moyen d'une méthode fondée sur l'actualisation des flux de trésorerie, le cours de ces instruments n'étant pas disponible. Au cours du deuxième trimestre 2008, la Compagnie a modifié sa méthode d'établissement de la juste valeur de ses dérivés lorsque cette valeur donne lieu à la comptabilisation d'un passif ou d'un actif. Les modifications apportées à la méthode d'évaluation touchent la façon de tenir compte du risque de non-exécution de la contrepartie et de la Compagnie, en considérant les développements du marché et les récentes lignes directrices comptables. Au 31 décembre 2008, la juste valeur de ces dérivés a été diminuée de 22,7 millions de dollars, le gain sur évaluation et conversion des instruments financiers a augmenté de 4,9 millions de dollars et le cumul des autres éléments du résultat étendu a diminué de 27,6 millions de dollars (avant les impôts sur le bénéfice et la part des actionnaires sans contrôle).

#### d) Conversion de devises

Les états financiers des établissements étrangers autonomes sont convertis selon le taux de change en vigueur à la date du bilan en ce qui a trait aux éléments d'actif et de passif, et selon les taux de change moyens au cours de l'exercice pour ce qui est des produits et des charges. Les écarts découlant de cette conversion sont inscrits au cumul du résultat étendu et ne sont inclus aux résultats qu'au moment de la réalisation d'une réduction de l'investissement dans ces établissements étrangers.

Les opérations conclues en devises sont converties selon la méthode temporelle. Les gains et pertes de change sont inclus dans les frais financiers ou dans le gain ou la perte sur évaluation et conversion des instruments financiers sauf lorsque la comptabilité de couverture est utilisée.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### e) Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers consolidés selon les PCGR du Canada exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses. Les éléments d'actif et de passif, les postes de revenus et de charges ainsi que la présentation d'éléments d'actif et de passif éventuels sont établis sur la base de ces estimations et hypothèses. Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations comprennent les éléments de passif et des coûts découlant des régimes de retraite et des avantages complémentaires à la retraite, les hypothèses économiques clés utilisées pour déterminer la provision pour mauvaises créances, la provision pour désuétude, la provision pour retour sur ventes, les éventualités légales, la charge pour restructuration des activités d'exploitation, la durée de vie utile des éléments d'actif aux fins du calcul de l'amortissement et l'évaluation des flux de trésorerie futurs prévus être générés par ces actifs, la détermination de la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition et de la juste valeur des éléments d'actif et de passif aux fins de la répartition du prix d'acquisition d'entreprises et des tests de dépréciation de l'écart d'acquisition, la juste valeur des actifs à long terme aux fins de la dépréciation des actifs à long terme, la juste valeur des licences de télédiffusion et des marques de commerce de publication (*mastheads*) aux fins de tests de dépréciation, les provisions pour impôts sur le bénéfice et la composition des actifs et passifs d'impôts futurs et la juste valeur des instruments financiers et des instruments dérivés. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

### f) Dépréciation d'actifs à long terme

La Compagnie révisé les valeurs comptables de ses actifs à long terme avec durée de vie limitée lorsqu'un événement ou un changement de situation indique que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif ou d'un groupe d'actifs détenu pour utilisation est supérieure à la somme des flux de trésorerie non actualisés qui devraient provenir de son utilisation ou de sa cession éventuelle. L'évaluation de la dépréciation repose sur la différence entre la valeur comptable d'un groupe d'actifs et sa juste valeur. La juste valeur est établie en utilisant le prix en vigueur sur le marché, si disponible, ou en fonction de techniques d'évaluation acceptée telle la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés.

### g) Constatation des revenus

La Compagnie constate ses revenus d'exploitation lorsque les critères suivants sont respectés :

- il y a des preuves convaincantes de l'existence d'un accord ;
- la livraison a été effectuée ou les services ont été rendus ;
- le prix que l'acheteur doit payer au vendeur est déterminé ou déterminable ; et
- le recouvrement de la vente est raisonnablement assuré.

Au moment de la facturation, la portion du revenu non gagné est portée au poste « Revenus reportés ».

Les conventions de constatation des revenus des principaux secteurs de la Compagnie sont les suivantes :

#### *Secteur Câblodistribution*

Le secteur Câblodistribution fournit des services en vertu d'accords à prestations multiples comportant deux unités de comptabilisation distinctes : une unité pour les services aux abonnés (câblodistribution, Internet, téléphonie IP ou sans fil, y compris les frais de branchement) et une autre unité de comptabilisation distincte pour la vente d'équipements aux abonnés. Les composantes des accords de prestations multiples sont comptabilisées de manière distincte pour autant que les éléments fournis aient une valeur intrinsèque pour les clients et que la juste valeur de tout élément non fourni puisse être déterminée de manière objective et fiable.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

---

## 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### g) Constatation des revenus (suite)

#### *Secteur Câblodistribution (suite)*

Les revenus des frais de branchement au câble du secteur Câblodistribution sont reportés et constatés aux résultats sur la durée moyenne estimée de la période au cours de laquelle il est prévu que les abonnés demeureront connectés au réseau. Les coûts directs et différentiels liés aux frais de branchement à la câblodistribution d'un montant n'excédant pas les revenus sont reportés et constatés comme dépense d'exploitation sur la même période. Ces coûts excédant les revenus correspondants sont constatés immédiatement aux résultats. Les revenus d'exploitation tirés de la câblodistribution et de services connexes, tels que l'accès Internet, la téléphonie IP et le sans-fil, sont constatés lorsque les services sont rendus. Les revenus provenant de la vente d'équipements aux abonnés et leur coût sont constatés aux résultats au moment de la livraison et, dans le cas des téléphones sans fil, les revenus provenant de la vente d'équipements sont constatés lorsque le téléphone est livré et activé. Les revenus tirés de la location de vidéocassettes sont comptabilisés lorsque les services sont rendus. Les offres de promotion liées aux services aux abonnés sont comptabilisées en réduction des revenus des services visés sur la durée du contrat de service au cours de laquelle les services sont rendus. Les offres de promotion liées aux équipements, incluant les téléphones sans fil, sont comptabilisées en réduction des ventes d'équipements afférentes lorsque l'équipement est livré. Les revenus d'exploitation liés aux contrats de service sont constatés linéairement sur la durée des contrats spécifiques, qui représente la période au cours de laquelle les services sont rendus.

#### *Secteur Journaux*

Les revenus du secteur Journaux provenant de la diffusion et de la vente de publicité sont constatés au moment de la livraison, déduction faite d'une provision pour retours estimés sur la base du taux historique des retours du secteur. Les revenus tirés de la distribution de publications et de produits sont constatés au moment de la livraison, déduction faite d'une provision pour retours estimés.

#### *Secteur Télédiffusion*

Les revenus tirés de la vente de temps d'antenne publicitaire du secteur Télédiffusion sont constatés lors de la diffusion de la publicité. Les revenus de redevances provenant d'abonnement de clients à des chaînes de télévision spécialisées sont constatés sur une base mensuelle, lorsque le service est rendu. Les revenus de tirage et les revenus tirés de la vente publicitaire dans les publications sont constatés au moment de la livraison, déduction faite d'une provision pour retours estimés sur la base du taux historique des retours du secteur.

Les revenus tirés de la vente de droits de diffusion de films et d'émissions de télévision sont constatés lorsque le client peut en commencer l'exploitation, la présentation, la diffusion ou la vente, et lorsque la période de droits a débuté.

Les revenus tirés de la sortie en salle de films sont constatés durant la période de la présentation en salle selon un pourcentage des recettes des salles de cinéma. Les revenus tirés de la vente de DVD sont constatés au moment de leur livraison, moins une provision pour retours ou sur la base d'un pourcentage des revenus du détaillant.

#### *Secteur Loisir et divertissement*

Les revenus tirés des magasins de détail, des activités d'édition et de distribution de livres sont constatés au moment de la livraison des produits, déduction faite des provisions pour retours estimés sur la base du taux historique des retours du secteur.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

---

## 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### h) Contrats-échanges

Dans le cours normal de leurs activités, les secteurs Journaux et Télédiffusion offrent de la publicité en échange de biens et de services. Les revenus ainsi gagnés et les dépenses engagées sont comptabilisés sur la base de la juste valeur des biens et des services obtenus.

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, la Compagnie a constaté un montant de 19,2 millions de dollars au titre de contrats-échanges (19,0 millions de dollars en 2007).

### i) Instruments financiers

#### Classement, comptabilisation et évaluation

Les instruments financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, détenus jusqu'à l'échéance, prêts et créances ou autres passifs financiers. L'évaluation des instruments financiers lors des périodes subséquentes dépend de leur classification. La Compagnie a classé ses espèces et quasi-espèces, espèces et quasi-espèces en fiducie et emprunts bancaires comme détenus à des fins de transaction. Les débiteurs, les prêts et autres créances à long terme inclus dans les autres actifs ont été classés comme prêts et créances. Tous les placements de portefeuille inclus dans les autres actifs ont été classés comme disponibles à la vente, exception faite du placement dans AbitibiBowater Canada Inc., lequel a été désigné comme détenu à des fins de transaction. Tous les passifs financiers de la Compagnie ont été classés comme autres passifs financiers, exception faite des débetures échangeables, lesquelles ont été classées comme détenues à des fins de transaction.

Les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats dans les gains ou pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers. Les placements de portefeuille disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur ou au coût dans le cas de placements en actions qui n'ont pas de prix cotés sur un marché actif. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées au résultat étendu. Les actifs financiers classés comme prêts et créances, et autres passifs financiers sont évalués au coût après amortissement en utilisant la méthode d'amortissement du taux d'intérêt effectif.

Les frais de financement liés à du financement à long terme sont capitalisés en réduction de la dette à long terme et sont amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

#### Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture

La Compagnie utilise divers instruments financiers dérivés pour gérer son risque lié aux variations des taux de change et d'intérêt. La Compagnie ne détient pas et n'utilise pas d'instruments financiers dérivés à des fins spéculatives. Selon la comptabilité de couverture, la Compagnie documente toutes les relations de couverture entre les instruments de couverture et les éléments couverts ainsi que la stratégie qui sous-tendent l'utilisation des divers instruments de couverture et l'objectif de gestion du risque. La Compagnie désigne également ses instruments financiers dérivés comme couvertures de juste valeur ou couvertures de flux de trésorerie. La Compagnie évalue l'efficacité des instruments financiers dérivés au moment de la mise en place de la relation de couverture et de façon continue par la suite.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

---

## 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### i) Instruments financiers (suite)

#### Instruments financiers dérivés et comptabilité de couverture (suite)

La Compagnie a recours aux divers instruments financiers dérivés suivants :

- La Compagnie utilise des contrats de change à terme pour couvrir le risque de change lié à i) des achats de stocks et d'équipements qu'elle prévoit faire en devises, et à ii) des remboursements de capital sur la dette à long terme en devises. Ces derniers contrats de change sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie.
- La Compagnie a conclu des swaps sur devises et de taux d'intérêt pour couvrir i) le risque de change lié aux paiements d'intérêt et de capital de ses dettes libellées en devises et (ou) ii) le risque d'écarts sur certaines dettes découlant de la variation des taux d'intérêt. Les swaps sur devises et de taux d'intérêt en vertu desquels la totalité des versements d'intérêt et de capital sur des dettes libellés en dollars américains a été fixée en dollars canadiens sont désignés comme couvertures de flux de trésorerie. Les swaps sur devises et de taux d'intérêt en vertu desquels la totalité des versements d'intérêt et de capital sur des dettes libellés en dollars américains a été fixée en dollars canadiens tout en convertissant le taux d'intérêt d'un taux fixe à un taux variable ou en convertissant un index de taux variables vers un autre index de taux variables sont désignés comme couvertures de la juste valeur.
- La Compagnie conclut des swaps de taux d'intérêt pour gérer le risque d'écarts sur certaines dettes découlant de la variation des taux d'intérêt. Ces contrats de swaps exigent l'échange périodique de paiements d'intérêts sans échange du montant nominal de référence sur lequel les paiements sont calculés. Ces swaps de taux d'intérêt sont désignés comme couvertures de la juste valeur lorsqu'ils convertissent le taux d'intérêt d'un taux fixe à un taux variable ou comme couvertures des flux de trésorerie lorsqu'ils convertissent le taux d'intérêt d'un taux variable à un taux fixe.

Conformément à la comptabilité de couverture, la Compagnie applique les conventions comptables suivantes :

- Pour les instruments financiers dérivés désignés comme couvertures de la juste valeur, les variations de la juste valeur de l'instrument dérivé de couverture inscrites aux résultats sont compensées en bonne partie par les variations de la juste valeur de l'élément couvert dans la mesure où la relation de couverture est efficace. Lorsque la couverture de la juste valeur cesse, la valeur comptable de l'élément couvert n'est plus ajustée et les ajustements cumulatifs à la juste valeur de la valeur comptable de l'élément couvert sont amortis aux résultats sur la durée de vie restante de la relation de couverture initiale.
- Pour les instruments financiers dérivés classés comme couvertures de flux de trésorerie, la tranche efficace de la relation de couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat étendu et la tranche inefficace est comptabilisée à l'état consolidé des résultats. La tranche efficace de la relation de couverture reportée dans le cumul des autres éléments du résultat étendu est comptabilisée aux résultats au cours de la même période durant laquelle l'élément couvert influe sur les résultats. Lorsqu'une couverture de flux de trésorerie cesse, les montants comptabilisés précédemment dans le cumul des autres éléments du résultat étendu sont reclassés dans les résultats au cours des périodes où la variation des flux de trésorerie de l'élément couvert influe sur les résultats.

Les variations de la juste valeur liées à ces instruments financiers dérivés qui sont comptabilisées aux résultats sont présentées dans les gains ou pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers. Les frais d'intérêts sur la dette à long terme couverte est inscrite aux taux d'intérêt et de change couverts.

Les instruments financiers dérivés inefficaces ou non désignés à titre de couvertures, y compris les dérivés incorporés dans des instruments financiers ou d'autres contrats non financiers qui ne sont pas étroitement liés aux contrats hôtes, sont présentés sur une base de juste valeur dans les bilans consolidés. Les variations de la juste valeur liées à ces instruments sont comptabilisées dans les états consolidés des résultats et sont présentés dans les gains ou les pertes sur évaluation et conversion des instruments financiers.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

---

## 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### j) Espèces et quasi-espèces

Les espèces et quasi-espèces comprennent des placements très liquides, achetés trois mois ou moins avant leur échéance, et sont comptabilisés à la juste valeur. Au 31 décembre 2008, ces placements très liquides étaient constitués principalement en des acceptations bancaires.

### k) Crédits d'impôt et aide gouvernementale

Les secteurs Télédiffusion et Loisir et divertissement peuvent tirer profit de plusieurs programmes gouvernementaux élaborés pour soutenir la production et la distribution de produits télévisuels et de films, ainsi que les produits musicaux, et l'édition de magazines et de livres au Canada. L'aide gouvernementale relative à la production d'émissions est enregistrée en réduction des dépenses. L'aide gouvernementale à l'égard des droits de distribution est enregistrée en diminution des investissements dans les produits télévisuels ou utilisée directement pour réduire les frais d'exploitation de l'exercice. L'aide gouvernementale liée à l'édition de magazines et de livres est comptabilisée à titre de revenus lorsque les conditions de l'aide gouvernementale sont satisfaites.

Les secteurs Technologies et communications interactives et Loisir et divertissement reçoivent des crédits d'impôt liés principalement à des activités de recherche et développement et des activités d'édition. Ces crédits d'impôt sont comptabilisés selon la méthode de la réduction du coût. Selon cette méthode, les crédits d'impôt liés à des dépenses admissibles sont comptabilisés à titre de réduction des frais connexes au cours de l'exercice où les dépenses sont engagées, qu'ils soient capitalisés ou passés à la dépense, pourvu que leur réalisation soit raisonnablement assurée.

### l) Stocks

Les stocks sont évalués au prix coûtant, déterminé selon la méthode de l'épuisement successif ou la méthode du coût moyen et à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux. La valeur de réalisation nette représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Les travaux en cours sont évalués en proportion de la valeur facturable des travaux complétés.

### m) Investissements dans des produits télévisuels et des films

#### i) Émissions réalisées et productions en cours de réalisation

Les émissions réalisées et les productions en cours de réalisation ayant trait aux activités de diffusion sont comptabilisées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût comprend les charges directes de biens et de services ainsi que la part de la main-d'œuvre et des frais généraux liées à chaque production. Le coût de chaque émission est imputé aux coûts des ventes au moment de la diffusion.

#### ii) Droits de diffusion

Les droits de diffusion, pour l'essentiel, correspondent aux droits contractuels permettant une diffusion limitée ou illimitée de produits télévisuels ou de films. Le secteur Télédiffusion constate un actif au titre des droits de diffusion acquis et un passif au titre de l'obligation découlant des contrats d'acquisition de droits de diffusion lorsque la période de diffusion débute et que les conditions suivantes sont respectées : a) le coût de chaque émission, film ou série est connu ou peut être déterminé de façon raisonnable ; b) les émissions, films ou séries ont été acceptés conformément aux conditions du contrat d'acquisition de droits de diffusion ; c) les émissions, films ou séries sont disponibles pour leur première présentation ou diffusion.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### m) Investissements dans des produits télévisuels et des films (suite)

#### ii) Droits de diffusion (suite)

Les montants payés pour des droits de diffusion, avant que toutes les conditions ci-dessus ne soient respectées, sont comptabilisés comme droits de diffusion payés d'avance.

Les droits de diffusion sont classés à court ou à long terme, selon l'estimation de la période de diffusion établie par la direction. Ces droits sont amortis lors de la diffusion des produits télévisuels et des films sur la durée du contrat, en utilisant une méthode d'amortissement basée sur les revenus futurs et en fonction du nombre estimé de présentations à l'écran. L'amortissement de ces droits est présenté dans le coût des ventes et frais de vente et d'administration. Les droits de diffusion sont évalués au moindre du coût non amorti ou de la valeur de réalisation nette. Les droits de diffusion à payer sont répartis entre les éléments de passif à court ou à long terme, selon les modalités de paiement prévues aux contrats d'acquisition de la licence.

#### iii) Droits de distribution

Les droits de distribution ont trait aux activités de distribution de produits télévisuels et de films. Les coûts comprennent les coûts d'acquisition des droits de distribution des produits télévisuels et des films et autres coûts d'exploitation qui procurent des avantages économiques futurs. La valeur de réalisation nette des droits de distribution représente la part du secteur Télédiffusion dans les revenus futurs estimatifs qui seront tirés, déduction faite des coûts futurs. Le secteur Télédiffusion constate un actif au titre des droits de distribution et un passif au titre de l'obligation découlant des contrats d'acquisition de droits de distribution lorsque a) le coût du droit de distribution est connu ou peut être déterminé de façon raisonnable ; b) le produit télévisuel ou le film a été accepté selon les termes prévus au contrat d'acquisition de droits de distribution ; c) le produit télévisuel ou le film est disponible pour distribution.

Les montants payés pour les droits de distribution, avant que toutes les conditions ci-dessus ne soient respectées, sont comptabilisés comme droits de distribution payés d'avance. Les droits de distribution sont amortis selon la méthode prévisionnelle par film qui prévoit que chaque droit soit amorti dans la proportion de ses revenus réalisés par rapport au total de ses revenus anticipés.

Les estimations des produits liés à la distribution de produits télévisuels et de films sont revues périodiquement par la direction du secteur Télédiffusion et sont révisées au besoin. La valeur des coûts non amortis est réduite à la valeur de réalisation nette d'après cette évaluation, s'il y a lieu. L'amortissement des droits de distribution est compris dans le coût des ventes et frais de vente et d'administration.

### n) Impôts sur le bénéfice

La Compagnie utilise la méthode axée sur le bilan pour la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. Selon cette méthode, les éléments d'actif et de passif d'impôts futurs sont constatés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif existants et de leur valeur fiscale respective. Les éléments d'actif et de passif d'impôts futurs sont mesurés par application des taux d'imposition qui seront presque en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les écarts temporaires seront réalisés ou réglés. L'incidence de tout changement des taux d'imposition sur les éléments d'actif et de passif d'impôts futurs est incluse dans les résultats de la période au cours de laquelle les changements de taux seront presque en vigueur. Une provision pour moins-value est constituée, s'il y a lieu, afin de réduire les éléments d'actif d'impôts futurs à un montant qui est jugé plus probable qu'improbable d'être réalisé.

Dans le cours normal des activités de la Compagnie, un certain nombre de positions fiscales sont incertaines dues à la complexité des transactions et au fait que les interprétations fiscales et la législation y afférentes sont en continuel changement. Lorsqu'une position fiscale est incertaine, la Compagnie reconnaît un avantage fiscal ou réduit un passif fiscal uniquement lorsqu'il est probable que cet avantage fiscal sera réalisé dans le futur ou que ce passif fiscal n'est plus probable.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### o) Placements à long terme

Les placements dans les sociétés satellites sont comptabilisés à la valeur de consolidation. Tous les placements de portefeuille ont été désignés comme disponibles à la vente, exception faite du placement de portefeuille dans AbitibiBowater Canada Inc., désigné comme détenu à des fins de transactions et comptabilisé tel que décrit à la note 1 i). Les valeurs comptables des placements sont réduites à leurs valeurs marchandes estimatives lorsqu'un placement subit une moins-value durable.

### p) Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au prix coûtant, déduction faite des subventions gouvernementales et des crédits d'impôt sur le bénéfice s'y rapportant. Le prix coûtant représente les coûts d'acquisition ou de construction, y compris les frais de préparation, d'installation et d'essai ainsi que les intérêts liés à leur financement, jusqu'à la phase de production commerciale. Les coûts relatifs aux programmes de construction et de raccordement des réseaux d'alimentation et de distribution par câble et sans fil comprennent le matériel, la main-d'œuvre directe et les charges générales d'administration directes. Les projets en cours peuvent aussi inclure des avances sur des équipements en construction. Les coûts d'acquisition, d'amélioration et de renouvellement sont capitalisés, tandis que les charges d'entretien et de réparation sont comptabilisées lorsqu'elles sont engagées.

L'amortissement est calculé principalement selon la méthode de l'amortissement linéaire sur les durées de vie estimatives suivantes :

<b>Éléments d'actif</b>	<b>Durée de vie estimative</b>
Bâtiments	25 à 40 ans
Matériel et équipement	3 à 20 ans
Réseaux d'alimentation, de distribution et de télécommunications	3 à 20 ans

Les améliorations locatives sont amorties sur la durée du bail.

La Compagnie ne comptabilise pas d'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations pour ses réseaux de distribution par câble. La Compagnie anticipe renouveler toutes ses ententes d'accès aux structures détenues par des entreprises de services publics dans le futur et, par conséquent, la date de mise hors service relative à ces actifs est indéterminable.

### q) Écart d'acquisition et autres actifs incorporels

L'écart d'acquisition et les actifs incorporels ayant une durée de vie indéfinie ne sont pas amortis.

L'écart d'acquisition est soumis à un test de dépréciation sur une base annuelle ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent que l'actif pourrait avoir subi une perte de valeur. Le test de dépréciation comprend deux étapes. Lors de la première étape, la valeur comptable de l'unité d'exploitation est comparée avec sa juste valeur. Lorsque la juste valeur de l'unité d'exploitation excède sa valeur comptable, tout écart d'acquisition rattaché à une unité d'exploitation est considéré comme n'ayant pas subi de perte de valeur et il n'est pas nécessaire de procéder à la deuxième étape du test de dépréciation. La deuxième étape est effectuée lorsque la valeur comptable d'une unité d'exploitation excède sa juste valeur, auquel cas la juste valeur implicite de l'écart d'acquisition rattaché à l'unité d'exploitation est comparée avec sa valeur comptable afin d'évaluer le montant de la perte de valeur, le cas échéant. Lorsque la valeur comptable de l'écart d'acquisition rattaché à l'unité d'exploitation excède la juste valeur implicite de cet écart d'acquisition, une perte de valeur est constatée pour un montant égal à l'excédent.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

---

## 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### q) Écart d'acquisition et autres actifs incorporels (suite)

Les actifs incorporels acquis qui ont une durée de vie utile indéfinie, tels que les licences de télédiffusion et les marques de commerce de publication (*mastheads*), sont également soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si des événements ou des changements de situation indiquent que l'actif pourrait avoir subi une perte de valeur. Le test de dépréciation consiste en une comparaison de la valeur comptable des actifs incorporels avec leur juste valeur, et une perte de valeur est constatée dans les états consolidés des résultats pour un montant égal à l'excédent, le cas échéant.

Le coût des licences de spectre pour les services sans fil évolués (« SSFE ») comprend les coûts d'acquisition et les intérêts liés à leur financement durant la période de développement du réseau sans fil jusqu'à ce que le réseau soit prêt pour le service commercial.

Les autres actifs incorporels ayant une durée de vie définie, tels que les listes de clients et les ententes de non-concurrence, sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur des durées de 3 à 10 ans.

### r) Débentures échangeables

La valeur comptable des débentures échangeables est fondée sur la valeur boursière, à la date du bilan, des 12,5 millions actions subalternes sous-jacentes de Quebecor World Inc. et des 2,8 millions actions ordinaires d'AbitibiBowater Canada Inc. (les « titres sous-jacents ») qui auraient été échangées si la Compagnie avait décidé de régler les débentures par échange des titres sous-jacents au 31 décembre 2008. À l'échéance, chaque débenture est échangeable contre les titres sous-jacents suivant un taux de conversion fixe déterminé au moment de l'émission des débentures. La Compagnie peut régler les débentures en espèces pour un montant correspondant à la valeur boursière des titres sous-jacents au moment de l'échange, en actions ou par une combinaison d'espèces et de titres.

La Compagnie n'utilise pas la comptabilité de couverture pour la comptabilisation de la débenture échangeable série Abitibi et du placement de portefeuille dans AbitibiBowater Canada Inc. Les variations de la juste valeur de ces instruments financiers, désignés comme détenus à des fins de transaction, se compensent simultanément aux résultats.

Les variations de la juste valeur des débentures échangeables série 2001 sont comptabilisées directement dans les états consolidés des résultats puisque ces débentures sont classées comme détenues à des fins de transaction.

### s) Rémunération à base d'actions

Le coût de rémunération lié aux attributions à des employés qui prévoient le règlement en espèces ou autres actifs, au gré de l'employé, est constaté sur le délai d'acquisition des droits à chaque exercice dans les frais d'exploitation. Les variations de la valeur intrinsèque des options d'achat d'actions entre la date d'attribution et la date d'évaluation entraînent un changement de l'obligation et du coût de rémunération.

Les unités d'actions différées (« UAD ») de la Compagnie sont constatées aux titres de charges de rémunération et de charges à payer lorsqu'elles sont attribuées. Les UAD sont réévaluées à chaque exercice, jusqu'à leur règlement, en fonction du cours des actions de la Compagnie et ses filiales.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

---

## 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### t) Régimes de retraite et avantages complémentaires à la retraite

#### i) Régimes de retraite

La Compagnie offre à certains de ses employés des régimes de retraite à prestations déterminées et à cotisations déterminées. Le coût des régimes de retraite à prestations déterminées est calculé selon des méthodes actuarielles et la capitalisation des régimes est effectuée au moyen de cotisations qui sont déterminées selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services qui comprend la meilleure estimation de la direction concernant l'évolution future des niveaux de salaire, la croissance d'autres coûts, l'âge de départ à la retraite des employés et d'autres facteurs actuariels. La charge du régime de retraite est imputée aux résultats et comprend les éléments suivants :

- Le coût des prestations de retraite accordées en échange des services rendus par les employés au cours de l'exercice.
- L'amortissement de l'actif transitoire net initial du coût des prestations et des modifications actuarielles au titre des services passés selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée résiduelle moyenne prévue de service du groupe d'employés actifs qui adhèrent aux régimes.
- Les frais d'intérêts au titre des régimes de retraite, le rendement prévu de l'actif des régimes et l'amortissement des gains et des pertes actuariels nets cumulatifs non constatés, représentant plus de 10,0 % du plus élevé des obligations au titre des prestations ou de la juste valeur de l'actif des régimes, sur la durée résiduelle moyenne prévue de service de 13 ans du groupe d'employés actifs qui participent aux régimes.

Lorsqu'un événement engendre à la fois une compression et un règlement, la compression est comptabilisée avant le règlement.

Les gains actuariels ou pertes actuarielles résultent de l'écart entre le rendement à long terme réel des actifs du régime au cours d'une période et le rendement prévu pendant cette période, ou des modifications apportées aux hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées.

La Compagnie utilise la juste valeur des actifs des régimes à la fin de l'exercice pour évaluer les actifs du régime aux fins du calcul du rendement prévu sur l'actif du régime.

#### ii) Avantages complémentaires à la retraite

La Compagnie offre à certains de ses employés à la retraite une protection d'assurance-vie, d'assurance-maladie et d'assurance dentaire. Le coût des avantages complémentaires à la retraite est calculé selon des méthodes actuarielles et les charges afférentes sont réglées par la Compagnie à mesure qu'elles deviennent exigibles. La Compagnie amortit les gains et pertes actuariels nets cumulatifs non constatés représentant plus de 10,0 % des obligations au titre des prestations constituées sur la durée de service restante du groupe d'employés qui adhère aux régimes.

### u) Tarifs assujettis à la réglementation du CRTC

Le secteur Câblodistribution est assujéti à de la réglementation sur les tarifs de certains de ses services sur une base de régions géographiques, principalement par la *Loi sur les télécommunications* (Canada) et la *Loi sur la radiodiffusion* (Canada), lesquelles sont gérées par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (« CRTC »). Par conséquent, les revenus d'exploitation du secteur Câblodistribution pourraient être affectés par des modifications à la réglementation ou par des décisions prises par les autorités réglementaires. La Compagnie ne choisit pas des conventions comptables qui diffèrent des PCGR, bien qu'elle soit assujéti à cette réglementation.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

---

## 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### v) Changements à venir dans les normes comptables

En janvier 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064, *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, pour remplacer le chapitre 3062, *Écarts d'acquisition et autres actif incorporels*, le chapitre 3450, *Frais de recherche et de développement*, le Comité sur les problèmes nouveaux (« CPN ») Abrégé des délibérations 27, *Produits et charges au cours de la période de préexploitation*, et aussi pour modifier la note d'orientation concernant la comptabilité (« NOC ») 11, *Entreprises en phase de démarrage*. Le nouveau chapitre établit des normes relatives à la comptabilisation des actifs incorporels au sens de la définition d'actifs fondée sur des principes pour la constatation des coûts à titre d'actifs, et à la clarification de l'application du concept de rapprochement des produits et des charges pour les actifs incorporels acquis ou développés à l'interne. La nouvelle norme est entrée en vigueur pour les états financiers intermédiaires et annuels relatifs aux exercices ouverts le 1<sup>er</sup> octobre 2008 ou après. La Compagnie évalue actuellement l'incidence de l'application de cette norme et elle ne prévoit pas que l'adoption aura un impact significatif sur ses états financiers consolidés.

### w) Conventions comptables de Quebecor World Inc. – Activités abandonnées

Les conventions comptables suivantes étaient spécifiques aux opérations de Quebecor World Inc. qui ont été consolidées dans les états financiers de la Compagnie jusqu'au 21 janvier 2008 (note 2) :

#### i) Modifications aux conventions comptables

Après l'adoption du chapitre 3031, *Stocks*, les ajustements suivants ont été inscrits aux états financiers consolidés au 1<sup>er</sup> janvier 2008 :

- Diminution de 32,2 millions de dollars des stocks.
- Augmentation de 7,0 millions de dollars des immobilisations.
- Diminution de 4,6 millions de dollars du passif d'impôts futurs.
- Diminution de 20,6 millions de dollars des bénéfices non répartis.

Aucune portion de l'ajustement aux bénéfices non répartis n'a été attribuée à la part des actionnaires sans contrôle liée aux détenteurs d'actions ordinaires de Quebecor World Inc. puisque leur participation avait déjà été ramenée à zéro au bilan consolidé au 31 décembre 2007, selon les PCGR du Canada.

#### ii) Constatation des revenus

Quebecor World Inc. procurait une vaste gamme de services d'impression et de services connexes à ses clients selon leurs exigences particulières qui devaient habituellement être approuvées avant le début du processus d'impression. La quasi-totalité de ses revenus provenait des services d'impression commerciale et des services connexes offerts par l'intermédiaire de ses installations de magazines, d'encarts publicitaires, de catalogues, de livres et d'annuaires.

Les revenus tirés des contrats étaient constatés selon la comptabilisation à l'avancement des travaux en fonction des extrants et en proportion de la valeur facturable des travaux complétés. Les revenus tirés des contrats qui ne répondaient pas aux critères de constatation selon la comptabilisation à l'avancement des travaux étaient comptabilisés une fois que les services prévus au contrat avaient été rendus. Quebecor World Inc. fournissait également des services de gestion de la logistique et de la distribution relativement à la livraison des produits associés aux services d'impression et pour lesquels les revenus étaient constatés lorsque les services de livraison étaient rendus.

Les revenus étaient présentés dans les états consolidés des résultats, déduction faite des rabais, des remises et de l'amortissement des coûts d'acquisition de contrats. Les provisions pour pertes estimées, s'il y a lieu, étaient inscrites à la période au cours de laquelle elles devenaient déterminables.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

---

## 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### w) Conventions comptables de Quebecor World Inc. – Activités abandonnées (suite)

#### iii) Comptes clients

Les transferts des comptes clients en vertu des programmes de titrisation d'actifs étaient comptabilisés en tant que ventes lorsque Quebecor World Inc. était présumée avoir cédé le contrôle sur les comptes clients. Tous les gains ou pertes sur la vente de comptes clients étaient calculés en comparant la valeur comptable des comptes clients vendus au total du produit tiré de la vente et à la juste valeur de la participation conservée dans ces comptes clients à la date du transfert. La juste valeur de la participation conservée se rapprochait du coût en raison de la courte durée des flux de trésorerie liés à ces éléments. Les coûts liés à la vente, y compris les gains et pertes sur la vente des comptes clients, étaient imputés aux résultats de la période au cours de laquelle ils étaient engagés et étaient inclus dans le coût des ventes et frais de vente et d'administration. Lorsque Quebecor World Inc. ne remplissait pas certains critères indiqués dans la NOC-12 du *Manuel de l'ICCA, Cessions de créances*, la cession était comptabilisée à titre de financement garanti.

#### iv) Stocks

Les travaux en cours de Quebecor World Inc. étaient évalués en proportion de la valeur facturable des travaux complétés relativement aux services d'impression pour lesquels les ventes avaient été constatées en fonction de la comptabilisation à l'avancement des travaux. Lorsque les critères n'étaient pas respectés pour la constatation des revenus, les travaux en cours liés à ces ventes étaient évalués en fonction des coûts directs engagés.

#### v) Immobilisations

Les obligations légales liées aux coûts de restauration d'un site lors de la mise hors service d'un bâtiment étaient constatées dans la période au cours de laquelle elles étaient engagées. Initialement, l'obligation était évaluée à la juste valeur. Un montant correspondant et égal à l'obligation initiale était enregistré aux immobilisations. Au fil du temps, la valeur actualisée de l'obligation liée à la mise hors service d'immobilisations accroissait dû à l'augmentation de la juste valeur résultant de l'évolution du temps. L'accroissement du montant était imputé aux résultats. Les coûts initiaux étaient amortis sur la durée de vie utile du bâtiment qui lui était lié ou sur la durée restante au bail, le cas échéant.

#### vi) Coûts d'acquisition de contrats

Les coûts d'acquisition de contrats consistaient en des paiements en espèces, en des services gratuits, en des charges à payer ou en des sommes dues aux clients aux termes d'ententes à long terme. En règle générale, les coûts d'acquisition de contrats étaient proportionnellement amortis en réduction des revenus sur la durée du contrat ou amortis au fur et à mesure que le volume des ventes connexe était constaté.

#### vii) Rémunération à base d'actions

Les attributions d'options d'achat d'actions de Quebecor World Inc. à l'intention des employés étaient mesurées sur la base de la juste valeur des options à la date d'octroi et des charges de rémunération étaient reconnues sur la période d'acquisition avec une augmentation correspondante portée au surplus d'apport. Lorsque les options d'achat d'actions étaient exercées, le capital-actions était crédité de la somme de la contrepartie payée, plus la portion correspondante précédemment comptabilisée dans le surplus d'apport. Pour les régimes d'actionnariat des employés de Quebecor World Inc., la cotisation versée par Quebecor World Inc. au nom de ses employés était constatée au titre de charges de rémunération.

#### viii) Régimes de retraite

Quebecor World Inc. utilisait une valeur liée au marché à la fin de l'exercice pour évaluer les actifs du régime aux fins du calcul du rendement prévu sur l'actif du régime. La valeur liée au marché était basée sur une combinaison d'analyses rigoureuses de rendement historique et de projections futures anticipées des marchés financiers, tel que démontré par le rendement des obligations à long terme et les ratios de bénéfice par action des principaux indices boursiers.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

### w) Conventions comptables de Quebecor World Inc. – Activités abandonnées (suite)

#### ix) Coûts environnementaux

Les coûts environnementaux liés aux activités de Quebecor World Inc. étaient passés en charges ou capitalisés, selon le cas. Les coûts qui étaient liés à une situation existante découlant d'activités antérieures et qui n'étaient pas susceptibles d'apporter une contribution aux activités courantes ou futures étaient passés en charges. Un passif était constaté lorsque les évaluations environnementales et (ou) les mesures correctives étaient probables et lorsque les coûts pouvaient faire l'objet d'une estimation raisonnable, en fonction d'un plan d'action précis pour ce qui était de la technologie à employer et de l'ampleur des mesures correctives nécessaires.

## 2. ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Le 21 janvier 2008, Quebecor World Inc. et ses filiales américaines ont obtenu la protection contre les créanciers en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies* au Canada. Le même jour, ses filiales américaines se sont placées sous la protection du Chapitre 11 du *United States Bankruptcy Code*. À la date de ces dépôts, la Compagnie a conclu qu'elle n'exerçait plus de contrôle sur Quebecor World Inc. aux termes des PCGR du Canada. Par conséquent, le placement de la Compagnie dans Quebecor World Inc. n'est plus consolidé depuis le 21 janvier 2008, l'investissement de Quebecor inc. dans Quebecor World Inc. a été classé comme détenu à des fins de transaction et sa valeur comptable a été ramenée à zéro. De plus, les activités de Quebecor World Inc. ont été considérées comme des activités abandonnées dans les états financiers consolidés de Quebecor inc.

Les résultats de Quebecor World Inc. ont été reclassés et présentés dans les états consolidés des résultats comme « Bénéfice (perte) lié(e) aux activités abandonnées », alors que les flux de trésorerie liés à ces activités ont été reclassés et présentés aux états consolidés des flux de trésorerie comme « Flux de trésorerie (utilisés pour) générés par les activités abandonnées ». De plus, les actifs et passifs de Quebecor World inc. au 31 décembre 2007 ont été reclassés et présentés dans le bilan consolidé sous le poste « Actifs ou passifs liés aux activités abandonnées ».

Au 21 janvier 2008, le bilan consolidé de la Compagnie comprenait une insuffisance de l'actif net de 761,3 millions de dollars, représentant l'excédent des passifs et de la part des actionnaires sans contrôle se rapportant à Quebecor World Inc. sur les actifs de cette dernière. De plus, au 21 janvier 2008, le cumul des autres éléments du résultat étendu comprenait un montant de 326,5 millions de dollars, déduction faite des impôts sur le bénéfice, lié à Quebecor World Inc. et représentant principalement des pertes sur conversion liées aux investissements nets dans des établissements étrangers.

L'insuffisance de l'actif net et le cumul des autres éléments du résultat étendu liés à Quebecor World Inc. ont été renversés lorsque le placement de Quebecor World Inc. a été exclu de la consolidation au 21 janvier 2008. Ces renversements ont entraîné un gain net de 399,7 millions de dollars, déduction faite d'une baisse de 35,1 millions de dollars de l'actif d'impôts futurs liée à l'investissement dans Quebecor World Inc., présenté comme suit :

Renversement de l'insuffisance de l'actif net	(761,3)	\$
Reclassement aux résultats du cumul des autres éléments du résultat étendu	326,5	
Variation de l'actif d'impôts futurs lié au placement de la Compagnie dans Quebecor World Inc.	35,1	
<b>Gain net reconnu lors de la déconsolidation</b>	<b>(399,7)</b>	<b>\$</b>

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 2. ACTIVITÉS ABANDONNÉES (suite)

Le tableau suivant fournit les résultats des activités abandonnées pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007 :

	2008 <sup>1</sup>		2007	
<b>Quebecor World Inc.</b>				
Revenus	317,6	\$	6 094,2	\$
Coût des ventes et frais de vente et d'administration	304,1		5 635,5	
Amortissement	18,8		337,3	
Frais financiers	25,3		193,2	
Restructuration des activités d'exploitation, dépréciation d'actifs et autres éléments spéciaux	–		344,1	
Perte sur refinancement de dettes	–		56,1	
Dépréciation de l'écart d'acquisition	–		2 049,4	
Perte avant les éléments suivants	<b>(30,6)</b>		<b>(2 521,4)</b>	
Impôts sur le bénéfice	<b>(13,6)</b>		<b>(321,9)</b>	
Dividendes sur actions privilégiées, déduction faite des impôts sur le bénéfice	<b>0,7</b>		<b>32,5</b>	
Part des actionnaires sans contrôle	–		<b>(987,3)</b>	
	<b>(17,7)</b>		<b>(1 244,7)</b>	
Gain net sur le renversement de l'insuffisance de l'actif net et sur le reclassement aux résultats du cumul des autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur le bénéfice	<b>(399,7)</b>		–	
Bénéfice (perte) provenant des activités abandonnées liées à Quebecor World Inc.	<b>382,0</b>		<b>(1 244,7)</b>	
<b>Autres activités abandonnées</b>				
Bénéfice provenant d'autres activités abandonnées	<b>1,3</b>		<b>2,9</b>	
<b>Bénéfice (perte) provenant des activités abandonnées</b>	<b>383,3</b>	<b>\$</b>	<b>(1 241,8)</b>	<b>\$</b>

<sup>1</sup> L'exercice terminé le 31 décembre 2008 comprend les résultats de Quebecor World Inc. pour les 21 premiers jours de l'exercice.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 2. ACTIVITÉS ABANDONNÉES (suite)

Le tableau suivant fournit le détail des actifs et passifs liés aux activités abandonnées au 31 décembre 2007 :

<b>Actif à court terme</b>		
Espèce et quasi-espèces	59,9	\$
Débiteurs	1 010,8	
Stocks	360,9	
Autres éléments d'actif à court terme	81,7	
	1 513,3	
<b>Actif à long terme</b>		
Immobilisations	1 965,7	
Écart d'acquisition	335,7	
Autres éléments d'actif à long terme	263,1	
	2 564,5	
<b>Passif à court terme</b>		
Emprunts bancaires	(71,7)	
Créditeurs, charges à payer et revenus reportés	(975,8)	
Financement garanti à court terme et tranche à court terme de la dette à long terme	(1 457,2)	
Autres éléments de passif à court terme	(52,8)	
	(2 557,5)	
<b>Passif à long terme</b>		
Dette à long terme	(1 288,0)	
Actions privilégiées	(175,0)	
Autres éléments de passif à long terme	(481,8)	
	(1 944,8)	
<b>Part des actionnaires sans contrôle</b>	(300,0)	
<b>Insuffisance de l'actif net</b>	<b>(724,5)</b>	<b>\$</b>

Le tableau suivant fournit le rapprochement entre l'insuffisance de l'actif net liée aux activités abandonnées au 31 décembre 2007 et l'insuffisance de l'actif net au 21 janvier 2008 :

Insuffisance de l'actif net au 31 décembre 2007	(724,5)	\$
Perte nette de Quebecor World Inc. du 1 <sup>er</sup> janvier 2008 au 21 janvier 2008	(17,7)	
Effet cumulatif des modifications aux conventions comptables de Quebecor World Inc. (note 1 w) i))	(20,6)	
Renversement d'une écriture de consolidation liée à des compagnies apparentées	1,5	
<b>Insuffisance de l'actif net au 21 janvier 2008</b>	<b>(761,3)</b>	<b>\$</b>

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 3. FRAIS FINANCIERS

	2008		2007	
Intérêts sur la dette à long terme et sur les débetures échangeables	300,2	\$	257,3	\$
Amortissement des frais de financement et de l'escompte sur la dette à long terme	9,3		4,9	
Autres	2,4		(3,9)	
	311,9		258,3	
Intérêts capitalisés au prix coûtant des :				
Immobilisations	(0,3)		(5,0)	
Actifs incorporels	(12,5)		–	
	(12,8)		(5,0)	
	299,1	\$	253,3	\$

## 4. GAIN SUR ÉVALUATION ET CONVERSION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	2008		2007	
(Gain) perte sur les dérivés incorporés et les instruments financiers dérivés pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas utilisée	(47,2)	\$	44,3	\$
Perte (gain) sur conversion des instruments financiers libellés en devises pour lesquels la comptabilité de couverture n'est pas utilisée	34,3		(34,8)	
Perte (gain) sur la portion inefficace des relations de couverture de la juste valeur	16,6		(4,8)	
Gain sur évaluation des débetures échangeables et d'un placement de portefeuille	(21,5)		(146,9)	
Perte sur évaluation du Montant additionnel à payer	–		5,2	
	(17,8)	\$	(137,0)	\$

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 5. RESTRUCTURATION DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION, DÉPRÉCIATION D'ACTIFS ET AUTRES ÉLÉMENTS SPÉCIAUX

### a) Secteur Journaux

#### Charge pour restructuration

Le secteur Journaux est actuellement confronté à une profonde transformation mise en œuvre dans l'industrie des journaux depuis les dernières années et à un environnement économique difficile affectant ses revenus de publicité. Dans ce contexte, la Compagnie a mis en place, en décembre 2008, un plan de réduction de ses effectifs dans le cadre d'un important effort de restructuration des opérations du secteur Journaux partout au Canada. En outre, depuis 2006, la Compagnie a instauré les mesures de restructuration suivantes dans les opérations du secteur Journaux :

- Transfert de l'impression de plusieurs publications dans deux nouvelles installations à Mirabel et à Islington et consolidation de plusieurs autres activités d'impression.
- Mise en œuvre de programmes volontaires et involontaires de réduction d'effectifs.
- Introduction de nouvelles technologies de gestion de contenu et réduction du processus de collecte de l'information.

À la suite de ces mesures, le secteur Journaux a enregistré une charge de restructuration de 33,3 millions de dollars en 2008 (9,9 millions de dollars en 2007) qui est principalement liée à l'abolition de postes dans plusieurs publications.

#### **Continuité de la charge pour restructuration payable**

	2008		2007	
Solde au début de l'exercice	6,0	\$	12,7	\$
Mesures de réduction d'effectifs	33,3		9,9	
Paiements	(9,6)		(16,6)	
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>29,7</b>	<b>\$</b>	<b>6,0</b>	<b>\$</b>

#### Dépréciation d'actifs

Au cours du quatrième trimestre 2008, la Compagnie a conclu que des tests de dépréciation ont été déclenchés à la suite des mesures de restructuration instaurées en décembre 2008 et de la perte d'un important contrat d'impression. La Compagnie a également conclu que certains actifs à long terme étaient dépréciés. Par conséquent, une charge de dépréciation de 19,1 millions de dollars liée à certains bâtiments, matériel et équipement a été enregistrée.

### b) Autres secteurs

En 2008, les autres secteurs ont comptabilisé une charge pour restructuration de 2,3 millions de dollars (1,7 million de dollars en 2007).

### c) Autres éléments spéciaux

En 2008, la Compagnie a comptabilisé un gain sur la vente d'entreprises et autres éléments spéciaux de 0,1 million de dollars (0,4 million de dollars en 2007).

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

---

## 6. PERTE SUR REFINANCEMENT DE DETTES

Quebecor Media inc. a utilisé le produit net de 672,2 millions de dollars (y compris les intérêts courus de 16,6 millions de dollars et avant les frais de financement de 9,8 millions de dollars) provenant de l'émission de nouveaux billets de premier rang le 5 octobre 2007 (note 18 vii) et les espèces disponibles pour i) rembourser en totalité les avances de 420,0 millions de dollars en vertu de sa facilité de crédit intérimaire de premier rang (portant intérêt au taux préférentiel du Canada ou au taux des acceptations bancaires plus une marge applicable), comptabilisée pour financer l'acquisition d'Osprey Media Publishing Inc. en août 2007 (note 8) et pour mettre fin à cette facilité le 9 octobre 2007 ; ainsi que pour ii) rembourser le prêt à terme « B » de Corporation Sun Media et régler les contrats de couvertures afférents le 31 octobre 2007 pour une contrepartie totale en espèces de 277,8 millions de dollars, découlant en une perte de 1,0 million de dollars.

## 7. DÉPRÉCIATION DE L'ÉCART D'ACQUISITION ET D'ACTIFS INCORPORELS

Le contexte économique difficile qui prévalait à la fin du quatrième trimestre 2008 a entraîné l'exécution d'un test de dépréciation de l'écart d'acquisition et des marques de commerce de publication (*mastheads*) dans les secteurs Journaux, Loisir et divertissement et Technologies et communications interactives. Par suite de ce test, la Compagnie a conclu que l'écart d'acquisition et les marques de commerce de publication de ces secteurs avaient subi une perte de valeur. La Compagnie procède actuellement à la deuxième étape du test de dépréciation de l'écart d'acquisition, et une perte de valeur de l'écart d'acquisition estimative préliminaire totale de 631,0 millions de dollars a été constatée : 595,0 millions de dollars dans le secteur Journaux ; 10,0 millions de dollars dans le secteur Loisir et divertissement et 26,0 millions de dollars dans le secteur Technologies et communications interactives. La Compagnie terminera l'évaluation de la dépréciation de l'écart d'acquisition dès que possible et tout rajustement à la perte estimative sera constaté dans une prochaine période de présentation de l'information financière. Finalement, la Compagnie a terminé son test de dépréciation sur les marques de commerce de publication, et une perte de valeur de 40,2 millions de dollars a été constatée.

Pour effectuer la deuxième étape du test de dépréciation de l'écart d'acquisition, la juste valeur de l'écart d'acquisition est déterminée de la même manière que dans le cadre d'un regroupement d'entreprises. La Compagnie répartit la juste valeur d'une unité d'exploitation entre tous les éléments d'actif et de passif identifiables de cette unité, qu'ils soient constatés séparément ou non, et l'excédent de la juste valeur sur les valeurs attribuées aux éléments d'actif et de passif identifiables de l'unité d'exploitation représente la juste valeur de l'écart d'acquisition. Au cours de la deuxième étape du test, une juste valeur estimative de 675,0 millions de dollars a été répartie entre les actifs incorporels, notamment les marques de commerce de publication et les relations clients, sans comptabilisation aux livres, représentant un excédent estimatif de 340,0 millions de dollars, déduction faite des impôts futurs, sur la valeur comptable des actifs incorporels correspondants. Une tranche moins importante de la juste valeur des unités d'exploitation a donc été attribuée à l'écart d'acquisition. Par conséquent, l'ampleur de la dépréciation estimative de l'écart d'acquisition était largement supérieure à la dépréciation totale de la valeur aux livres des unités d'exploitation.

Au cours du quatrième trimestre 2007, Quebecor Media inc. a conclu que l'écart d'acquisition d'une unité d'exploitation de son secteur Câblodistribution lié aux activités de location de DVD et de jeux en Ontario était déprécié. En conséquence, une charge de dépréciation de 5,4 millions de dollars a été enregistrée.

## 8. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES

Au cours des exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007, la Compagnie a procédé à des acquisitions ou a augmenté sa participation au sein de certaines entreprises qu'elle a comptabilisées selon la méthode de l'acquisition. Les résultats d'exploitation de ces entreprises ont été inclus aux états financiers consolidés de la Compagnie à compter de leur date d'acquisition respective.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

---

## 8. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES (suite)

### 2008

- Le 2 juin 2008, Groupe TVA inc., secteur Télédiffusion, a racheté 3 000 642 actions classe B à un prix de 17,00 \$ l'action dans le cadre d'une offre de rachat importante pour une contrepartie totale en espèces de 51,4 millions de dollars, dégageant un écart d'acquisition de 4,3 millions de dollars. À la suite de cette transaction, la participation de Quebecor Media inc. dans Groupe TVA inc. est passée de 45,24 % à 50,90 %.
- En février 2008, Quebecor Media inc. a acquis la totalité de la part des actionnaires sans contrôle de Nurun inc., secteur Technologies et communications interactives, dans le cadre de son offre d'achat à un prix de 4,75 \$ par action ordinaire pour une contrepartie totale en espèces de 75,2 millions de dollars. Cette acquisition a dégagé un écart d'acquisition de 40,3 millions de dollars. À la suite de cette transaction, les actions ordinaires de Nurun inc. ont été radiées de la Bourse de Toronto.
- Quebecor Media inc. a payé une contrepartie conditionnelle de 5,0 millions de dollars au cours du premier trimestre 2008 relativement à l'acquisition de Groupe Sogides inc., secteur Loisir et divertissement, en 2005. Le paiement a été comptabilisé à l'écart d'acquisition.
- Quebecor Media inc. a acquis des entreprises ou augmenté sa participation au sein d'entreprises, principalement dans le secteur Journaux, pour une contrepartie totale en espèces de 15,1 millions de dollars, une contrepartie conditionnelle payable au 31 décembre 2008 de 1,0 million de dollars et des contreparties conditionnelles additionnelles totalisant 6,0 millions de dollars basées sur l'atteinte de conditions spécifiques dans le futur. Ces acquisitions ont dégagé un écart d'acquisition de 11,1 millions de dollars.

### 2007

- En août 2007, Quebecor Media inc. a acquis toutes les parts en circulation d'Osprey Media Income Fund, devenue subséquemment Osprey Media Publishing Inc. à la suite d'une réorganisation d'entreprise, pour une contrepartie totale en espèces, excluant la dette assumée, de 415,2 millions de dollars (y compris des coûts de transaction de 0,8 million de dollars). Dans le cadre de l'acquisition, Quebecor Media inc. a assumé la dette d'un montant de 161,8 millions de dollars en vertu des facilités de crédit d'Osprey Media Publishing Inc. (note 18 xiv)). Osprey Media Publishing Inc. est l'un des plus importants éditeurs de quotidiens et de journaux non quotidiens, de magazines et de publications spécialisées au Canada. Ses publications comprennent 20 quotidiens, 33 journaux non quotidiens ainsi que des guides d'achat, des magazines et d'autres publications.
- Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2007, Quebecor Media inc. a procédé à des acquisitions ou a augmenté sa participation au sein de certaines entreprises, principalement dans le secteur Journaux, pour une contrepartie totale de 20,5 millions de dollars. Ces acquisitions ont entraîné un écart d'acquisition préliminaire de 17,4 millions de dollars lequel a été diminué de 2,3 millions de dollars en 2008 lorsque la répartition du prix d'acquisition a été complétée.
- En janvier 2007, Groupe TVA inc. et Corporation Sun Media ont payé le solde d'achat à payer de 3,4 millions de dollars lié à l'acquisition de Sun TV, en 2004.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 8. ACQUISITIONS D'ENTREPRISES (suite)

Les acquisitions d'entreprises en 2008 et en 2007 se résument comme suit :

	2008		Osprey Media Publishing Inc. <sup>3</sup>		Autres		2007	
							Total	
<b>Éléments d'actif acquis</b>								
Espèces et quasi-espèces	0,5	\$	–	\$	0,5	\$	0,5	\$
Actif à court terme hors caisse	1,1		38,5		0,4		38,9	
Immobilisations	3,1		42,4		0,5		42,9	
Actifs incorporels <sup>2</sup>	18,8		233,7		3,2		236,9	
Autres éléments d'actif	–		0,3		0,4		0,7	
Écart d'acquisition <sup>1</sup>	60,7		360,4		15,1		375,5	
Part des actionnaires sans contrôle	73,0		–		1,9		1,9	
	<b>157,2</b>		<b>675,3</b>		<b>22,0</b>		<b>697,3</b>	
<b>Éléments de passif pris en charge</b>								
Emprunt bancaire	–		(2,3)		–		(2,3)	
Passif à court terme hors caisse	(2,9)		(27,3)		(0,7)		(28,0)	
Dette à long terme	–		(161,8)		–		(161,8)	
Autres passifs	–		(6,8)		–		(6,8)	
Impôts futurs	(6,1)		(61,9)		(0,8)		(62,7)	
	<b>(9,0)</b>		<b>(260,1)</b>		<b>(1,5)</b>		<b>(261,6)</b>	
<b>Éléments d'actif nets acquis à la juste valeur</b>	<b>148,2</b>	<b>\$</b>	<b>415,2</b>	<b>\$</b>	<b>20,5</b>	<b>\$</b>	<b>435,7</b>	<b>\$</b>
<b>Contrepartie</b>								
Espèces	147,2	\$	415,2	\$	20,5	\$	435,7	\$
Contrepartie conditionnelle payable	1,0		–		–		–	
	<b>148,2</b>	<b>\$</b>	<b>415,2</b>	<b>\$</b>	<b>20,5</b>	<b>\$</b>	<b>435,7</b>	<b>\$</b>

<sup>1</sup> Le montant de l'écart d'acquisition déductible aux fins des impôts sur le bénéfice est de 0,7 million de dollars en 2008 (3,1 millions de dollars en 2007).

<sup>2</sup> Dans le cadre de l'acquisition d'Osprey Media Publishing Inc., en 2007, les actifs incorporels sont composés principalement de relations clients et des ententes de non-concurrence d'une juste valeur de 130,3 millions de dollars et des marques de commerce de publication (*mastheads*) d'une juste valeur de 103,4 millions de dollars.

<sup>3</sup> Au cours du troisième trimestre 2008, la Compagnie a finalisé certaines répartitions de prix d'acquisition, dont principalement celle liée à l'acquisition d'Osprey Media Publishing inc. réalisée en août 2007. Conséquemment, les immobilisations ont diminué de 11,9 millions de dollars, les actifs incorporels ont augmenté de 3,1 millions de dollars, les autres éléments d'actif ont diminué de 0,4 million de dollars, les autres éléments de passifs ont augmenté de 1,4 million de dollars, le passif d'impôts futurs a diminué de 3,5 millions de dollars et l'écart d'acquisition a augmenté de 7,1 millions de dollars.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 9. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE

Les impôts sur le bénéfice des activités poursuivies se présentent comme suit :

	2008		2007	
Exigibles	12,7	\$	15,2	\$
Futurs	127,2		76,3	
	<b>139,9</b>	<b>\$</b>	<b>91,5</b>	<b>\$</b>

Le tableau suivant fait le rapprochement entre les impôts sur le bénéfice selon le taux d'imposition réglementaire national de 30,9 % en 2008 (32,0 % en 2007) et les impôts sur le bénéfice à l'état consolidé des résultats :

	2008		2007	
Impôts sur le bénéfice au taux d'imposition réglementaire national	(63,7)	\$	167,9	\$
Augmentation (diminution) découlant de ce qui suit :				
Incidence des écarts de taux d'imposition provinciaux	(3,1)		3,1	
Incidence fiscale de charges non déductibles, de revenus non imposables et des écarts entre les taux d'imposition courants et futurs	7,6		(35,5)	
Variation de la provision pour moins-value	8,5		(4,3)	
Variation des soldes d'impôts futurs liée à un changement des taux d'imposition presque en vigueur	–		(41,0)	
Dépréciation de l'écart d'acquisition	196,4		–	
Autres	(5,8)		1,3	
<b>Impôts sur le bénéfice</b>	<b>139,9</b>	<b>\$</b>	<b>91,5</b>	<b>\$</b>

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 9. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE (suite)

L'incidence fiscale des principaux éléments constituant le montant du passif net d'impôts futurs de la Compagnie est la suivante :

	2008		2007	
Pertes reportables	233,2	\$	289,7	\$
Créditeurs, charges à payer et revenus reportés	22,5		67,5	
Placements à long terme	21,4		46,6	
Immobilisations	(256,3)		(227,4)	
Dette à long terme, instruments financiers dérivés et débetures échangeables	(176,3)		(127,6)	
Écart d'acquisition, actifs incorporels et autres actifs	(56,6)		(65,4)	
Autres	3,2		(10,8)	
	(208,9)		(27,4)	
Provision pour moins-value	(133,2)		(108,1)	
<b>Passif net d'impôts futurs</b>	<b>(342,1)</b>	<b>\$</b>	<b>(135,5)</b>	<b>\$</b>

Les actifs et passifs d'impôts futurs à court et à long terme se répartissent comme suit :

	2008		2007	
Actif d'impôts futurs :				
Court terme	115,2	\$	195,6	\$
Long terme	12,3		54,1	
	127,5		249,7	
Passif d'impôts futurs :				
Long terme	(469,6)		(385,2)	
<b>Passif net d'impôts futurs</b>	<b>(342,1)</b>	<b>\$</b>	<b>(135,5)</b>	<b>\$</b>

Au 31 décembre 2008, la Compagnie disposait, aux fins des impôts sur le bénéfice, de reports de pertes pour un montant de 1 120,2 millions de dollars dont elle peut se servir pour réduire ses bénéfices imposables futurs, y compris 321,6 millions de dollars venant à échéance de 2009 à 2028, ainsi que 798,6 millions de dollars sans échéance. De ce dernier montant, 778,2 millions de dollars doivent servir à réduire les gains en capital futurs.

La Compagnie n'a constaté aucun passif d'impôts futurs au titre des bénéfices non répartis de ses filiales au cours de l'exercice ou des exercices antérieurs étant donné qu'elle ne prévoit pas se départir ou rapatrier des fonds de ses placements, auquel cas ces bénéfices non répartis pourraient devenir imposables. À l'heure actuelle, ce passif ne peut pas faire l'objet d'une estimation raisonnable.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 10. RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action de base est calculé en divisant le bénéfice net (la perte nette) par le nombre moyen d'actions pondéré en circulation au cours de l'exercice. Le résultat par action dilué est calculé en tenant compte de l'effet potentiel dilutif de la conversion présumée des billets convertibles série 2001, du Montant additionnel à payer et de certaines options d'achat d'actions de la Compagnie et ses filiales.

Le tableau suivant présente le calcul du résultat par action de base et dilué :

	2008		2007	
(Perte) bénéfice tiré(e) des activités poursuivies	(196,0)	\$	272,6	\$
Incidence de la conversion présumée des options d'achat d'actions des filiales, déduction faite des impôts sur le bénéfice applicables	–		(2,9)	
<b>(Perte) bénéfice tiré(e) des activités poursuivies, rajusté(e) de l'effet de dilution</b>	<b>(196,0)</b>	<b>\$</b>	<b>269,7</b>	<b>\$</b>
Bénéfice net (perte nette)	187,3	\$	(969,2)	\$
Incidence de la conversion présumée des options d'achat d'actions des filiales, déduction faite des impôts sur le bénéfice applicables	–		(2,9)	
<b>Bénéfice net (perte nette), rajusté(e) de l'effet de dilution</b>	<b>187,3</b>	<b>\$</b>	<b>(972,1)</b>	<b>\$</b>
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (en millions)	64,3		64,3	
Effet dilutif des options d'achat d'actions (en millions)	0,1		–	
<b>Nombre moyen pondéré d'actions diluées en circulation (en millions)</b>	<b>64,4</b>		<b>64,3</b>	

Le calcul du résultat par action dilué ne tient pas compte de l'effet potentiel dilutif des débetures échangeables série 2001 (note 19 i)), du Montant additionnel à payer (en 2007) et de certaines options de la Compagnie et ses filiales puisque leur effet est non dilutif. Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008, 1 667 102 options du régime de la Compagnie (414 148 en 2007), 2 855 969 options du régime de Quebecor Media inc. (aucune en 2007) et 975 155 options du régime de Groupe TVA inc. (348 066 en 2007) ont été exclues du calcul du résultat par action dilué.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 11. DÉBITEURS

	2008		2007
Comptes clients	427,1	\$	449,5 \$
Autres	57,5		54,5
	<b>484,6</b>	<b>\$</b>	<b>504,0 \$</b>

## 12. STOCKS ET INVESTISSEMENTS DANS DES PRODUITS TÉLÉVISUELS ET DES FILMS

	2008		2007
Matières premières et fournitures	31,0	\$	23,3 \$
Travaux en cours	17,3		17,1
Produits finis	91,6		82,7
Investissements dans des produits télévisuels et des films	49,4		45,9
	<b>189,3</b>	<b>\$</b>	<b>169,0 \$</b>

## 13. IMMOBILISATIONS

	2008		
	Coût	Amortissement cumulé/ dépréciation	Valeur nette comptable
Terrains	42,6	\$ —	42,6 \$
Bâtiments et améliorations locatives	389,5	79,2	310,3
Matériel et équipement	1 080,6	532,4	548,2
Réseaux d'alimentation, de distribution et de télécommunications	2 466,2	1 086,5	1 379,7
Projets en cours	111,6	—	111,6
	<b>4 090,5</b>	<b>\$ 1 698,1</b>	<b>\$ 2 392,4</b>

  

	2007		
	Coût	Amortissement cumulé/ dépréciation	Valeur nette comptable
Terrains	43,2	\$ —	43,2 \$
Bâtiments et améliorations locatives	361,1	63,8	297,3
Matériel et équipement	873,2	447,2	426,0
Réseaux d'alimentation, de distribution et de télécommunications	2 191,1	921,1	1 270,0
Projets en cours	118,9	—	118,9
	<b>3 587,5</b>	<b>\$ 1 432,1</b>	<b>\$ 2 155,4</b>

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 14. ACTIFS INCORPORELS

	2008		
	Coût	Amortissement cumulé/ dépréciation	Valeur nette comptable
Relations clients, ententes de non-concurrence et autres	179,1 \$	41,3 \$	137,8 \$
Marques de commerce de publication (secteur Journaux, note 7)	105,6	40,2	65,4
Licences de télédiffusion	88,3	–	88,3
Licences de spectre pour les SSFE <sup>1</sup>	567,1	–	567,1
	<b>940,1 \$</b>	<b>81,5 \$</b>	<b>858,6 \$</b>

<sup>1</sup> À la suite des enchères relatives aux licences de spectre pour les SSFE qui ont clôturé le 21 juillet 2008, Quebecor Media inc. a acquis 17 nouvelles licences de spectre pour les SSFE couvrant la totalité de la province de Québec et certaines régions de l'Ontario, pour un montant total de 554,6 millions de dollars. Ce montant a été payé en totalité par le secteur Câblodistribution au cours du troisième trimestre 2008. De plus, des intérêts de 12,5 millions de dollars ont été capitalisés dans le coût de ces licences en 2008. Les licences de spectre ont été émises par Industrie Canada le 23 décembre 2008 pour une durée initiale de 10 ans.

	2007		
	Coût	Amortissement cumulé/ dépréciation	Valeur nette comptable
Relations clients, ententes de non-concurrence et autres	166,9 \$	20,1 \$	146,8 \$
Marques de commerce de publication (secteur Journaux)	103,4	–	103,4
Licences de télédiffusion	84,2	–	84,2
	<b>354,5 \$</b>	<b>20,1 \$</b>	<b>334,4 \$</b>

## 15. AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF

	2008	2007
Investissements dans des produits télévisuels et des films	36,0 \$	27,2 \$
Actif au titre des prestations constituées (note 30)	22,9	20,7
Frais d'installation reportés	19,3	18,8
Placement de portefeuille détenu dans une compagnie publique	1,7	57,5
Autres	35,6	22,6
	<b>115,5 \$</b>	<b>146,8 \$</b>

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 16. ÉCART D'ACQUISITION

Pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007, la variation de la valeur comptable de l'écart d'acquisition se présentait comme suit :

	2008				
	Solde au 31 décembre 2007	Acquisition (disposition) d'entreprises	Dépréciation (note 7)	Ajustement du prix d'acquisition et autres	Solde au 31 décembre 2008
Câblodistribution	2 576,9 \$	(1,9) \$	– \$	– \$	2 575,0 \$
Journaux	1 397,1	9,7	(595,0)	7,1	818,9
Télédiffusion	51,4	4,3	–	(1,0)	54,7
Loisir et divertissement	43,4	5,0	(10,0)	–	38,4
Technologies et communications interactives	12,5	40,9	(26,0)	2,3	29,7
<b>Total</b>	<b>4 081,3 \$</b>	<b>58,0 \$</b>	<b>(631,0) \$</b>	<b>8,4 \$</b>	<b>3 516,7 \$</b>

	2007				
	Solde au 31 décembre 2006	Acquisition (disposition) d'entreprises	Dépréciation (note 7)	Ajustement du prix d'acquisition et autres	Solde au 31 décembre 2007
Câblodistribution	2 581,7 \$	0,6 \$	(5,4) \$	– \$	2 576,9 \$
Journaux	1 033,4	363,7	–	–	1 397,1
Télédiffusion	51,4	0,1	–	(0,1)	51,4
Loisir et divertissement	43,4	–	–	–	43,4
Technologies et communications interactives	11,2	3,1	–	(1,8)	12,5
<b>Total</b>	<b>3 721,1 \$</b>	<b>367,5 \$</b>	<b>(5,4) \$</b>	<b>(1,9) \$</b>	<b>4 081,3 \$</b>

## 17. MONTANT ADDITIONNEL À PAYER

En juillet 2007, Quebecor Media inc. a exercé son droit de rembourser le Montant additionnel à payer pour un montant de 127,2 millions de dollars. Jusqu'à son remboursement, la valeur du Montant additionnel à payer, résultant du rachat d'actions privilégiées d'une filiale en 2003, était calculée en fonction d'une formule définie dans l'entente de rachat. Les changements au Montant additionnel à payer ont été comptabilisés à l'état consolidé des résultats sous le poste « Perte sur évaluation et conversion des instruments financiers ».

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 18. DETTE À LONG TERME

	Taux d'intérêt effectif au 31 décembre 2008	Année d'échéance	2008	2007
<b>Quebecor inc.</b>				
Facilité de crédit bancaire i)	5,55 %	2010	77,7 \$	69,9 \$
Autre emprunt ii)	4,13 %	2012-2014	35,9	33,1
			<b>113,6</b>	103,0
<b>Quebecor Media inc. iii)</b>				
Facilités de crédit bancaire iv)	6,38 %	2011-2013	505,4	439,1
Autre facilité de crédit v)	3,71 %	2015	74,4	66,7
Billets de premier rang vi)	7,75 %	2016	634,8	514,8
Billets de premier rang vii)	8,81 %	2016	799,1	644,3
			<b>2 013,7</b>	1 664,9
<b>Vidéotron Itée et ses filiales iii)</b>				
Facilité de crédit bancaire viii)	3,39 %	2012	207,7	147,7
Billets de premier rang ix)	6,59 %	2014	800,4	652,8
Billets de premier rang x)	6,44 %	2015	212,4	172,8
Billets de premier rang xi)	9,38 %	2018	546,1	–
			<b>1 766,6</b>	973,3
<b>Corporation Sun Media et ses filiales iii)</b>				
Facilités de crédit bancaire xii)	4,10 %	2012	48,5	39,1
Billets de premier rang xiii)	7,88 %	2013	245,7	198,9
			<b>294,2</b>	238,0
<b>Osprey Media Publishing Inc. iii)</b>				
Facilités de crédit bancaire xiv)	3,75 %	2011	132,3	145,3
<b>Groupe TVA inc. et ses filiales iii)</b>				
Facilités de crédit bancaire xv)	3,43 %	2010	93,8	56,3
<b>Total de la dette à long terme</b>			<b>4 414,2</b>	3 180,8
Variations de la juste valeur liée aux risques de				
taux d'intérêt couverts			52,0	(24,1)
Ajustement lié aux dérivés incorporés			24,7	11,4
Frais de financement, déduction faite de l'amortissement			(41,5)	(37,6)
			<b>35,2</b>	(50,3)
			<b>4 449,4</b>	3 130,5
<b>Moins la tranche échéant à court terme</b>			<b>42,3</b>	24,7
			<b>4 407,1 \$</b>	3 105,8 \$

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

---

## 18. DETTE À LONG TERME (suite)

- i) La facilité de crédit de Quebecor inc., renouvelée en novembre 2008, est un crédit à court terme renouvelable annuellement de 187,5 millions de dollars (200,0 millions de dollars en 2007). Dans le cas où elle ne serait pas renouvelée, les sommes empruntées sont converties en crédit à terme d'un an. En vertu de cette facilité de crédit, la disponibilité dépend de la valeur au marché de ses placements dans ses filiales cotées en Bourse. L'entente de crédit régissant cette facilité de crédit comprend des clauses restrictives limitant la capacité de la Compagnie d'encourir des emprunts additionnels. Les sommes empruntées portent intérêt à des taux variables fondés sur les acceptations bancaires, majorés d'une prime, ou à des taux interbancaires offert à Londres (« TIOL »), majorés d'une prime. La facilité de crédit est garantie par un nombre limité d'actions détenues dans certaines filiales de la Compagnie. En 2008, un montant de 4,7 millions de dollars a été prélevé sur cette facilité et converti en un crédit à terme échéant en novembre 2009.
- ii) La Compagnie a contracté un prêt d'un montant pouvant aller jusqu'à 35,9 millions de dollars pour financer l'agrandissement de son siège social. Le prêt porte intérêt au taux des acceptations bancaires majoré d'une prime et aura un terme de 3 ou 5 ans, au gré de la Compagnie, à partir de la fin de la période de construction. Le prêt est garanti par une hypothèque de premier rang sur l'immeuble arbitrante le siège social. Au 31 décembre 2008, 35,9 millions de dollars avaient été prélevés sur ce prêt (33,1 millions de dollars en 2007).
- iii) Les dettes de ces filiales ne sont pas garanties par la compagnie mère, Quebecor inc.
- iv) Les facilités de crédit de Quebecor Media inc. comportent i) un prêt à terme « A » pour un montant de 125,0 millions de dollars portant intérêt au taux des acceptations bancaires ou au TIOL ou au taux préférentiel du Canada, majoré d'une prime déterminée en fonction du ratio d'endettement, et venant à échéance en janvier 2011 ; ii) un prêt à terme « B » pour un montant de 350,0 millions de dollars US, portant intérêt au taux préférentiel des États-Unis, majoré d'une prime de 1,0 %, ou au TIOL, majoré d'une prime de 2,0 %, et venant à échéance en janvier 2013 ; et iii) un crédit renouvelable pour un montant total de 100,0 millions de dollars, portant intérêt au taux des acceptations bancaires ou au TIOL ou au taux préférentiel du Canada, majoré d'une prime déterminée en fonction du ratio d'endettement et venant à échéance en janvier 2011. Ces facilités de crédit comportent des clauses restrictives liées à certains ratios financiers et qui limitent la déclaration et le paiement de dividendes ou d'autres distributions. Elles sont garanties par des droits sur tous les biens meubles et actifs de Quebecor Media inc. (principalement des actions de ses filiales) détenus présentement ou acquis ultérieurement. Au 31 décembre 2008, la valeur comptable des actifs de Quebecor Media inc. garantissant les facilités de crédit était de 3 758,7 millions de dollars (4 203,8 millions de dollars en 2007). Quebecor Media inc. devra rembourser le prêt à terme « A » en versements trimestriels correspondant à 2,5 % du montant en capital pendant les trois premières années du terme, à 5,0 % durant la quatrième année du terme et à 12,5 % durant la cinquième année du terme. Le prêt à terme « B » devra être remboursé en versements trimestriels correspondants à 0,25 % du montant en capital et le solde à l'échéance. Au 31 décembre 2008, 4,0 millions de dollars (aucun montant en 2007) avaient été prélevés sur le crédit renouvelable alors que des montants de 89,8 millions de dollars (102,0 millions de dollars en 2007) et de 411,6 millions de dollars (337,1 millions de dollars en 2007) avaient été prélevés sur le prêt à terme « A » et le prêt à terme « B », respectivement.
- v) La facilité de crédit à long terme conclue avec Société Générale (Canada) pour l'équivalent en dollars canadiens de 59,4 millions d'euros porte intérêt au taux des acceptations bancaires, plus une prime, et vient à échéance en 2015. La facilité de crédit est garantie par tous les biens et actifs de Quebecor Media inc. détenus présentement ou acquis ultérieurement. Cette facilité comprend majoritairement les mêmes clauses restrictives que les facilités de crédit décrites en iv).

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

---

## 18. DETTE À LONG TERME (suite)

- vi) En janvier 2006, Quebecor Media inc. a émis des billets de premier rang d'un montant en capital de 525,0 millions de dollars US pour un produit net de 609,0 millions de dollars, exclusion faite des frais d'émission de 9,0 millions de dollars. Les billets portent intérêt à un taux de 7,75 %, payables semestriellement le 15 juin et le 15 décembre, et viennent à échéance en mars 2016. Ces billets comportent certaines clauses restrictives pour Quebecor Media inc., y compris des restrictions sur sa capacité à encourir de nouvelles dettes, à payer des dividendes ou à effectuer d'autres distributions. Ces billets sont non garantis et sont rachetables au gré de Quebecor Media inc. moyennant une prime décroissante à compter du 15 mars 2011.
- vii) En octobre 2007, Quebecor Media inc. a émis des billets de premier rang d'un montant en capital de 700,0 millions de dollars US à un prix équivalent à 93,75 % du montant nominal, pour un produit net de 672,2 millions de dollars US, y compris les intérêts courus de 16,6 millions de dollars avant les frais de financement de 9,8 millions de dollars. Les billets de premier rang portent intérêt à 7,75 % pour un taux d'intérêt effectif de 8,81 %, payables semestriellement le 15 juin et le 15 décembre, et viennent à échéance en mars 2016. Ces billets comportent certaines clauses restrictives pour Quebecor Media inc., y compris des restrictions sur sa capacité à encourir de nouvelles dettes, à payer des dividendes ou à effectuer d'autres distributions. Ces billets sont non garantis et sont rachetables au gré de Quebecor Media inc. moyennant une prime décroissante à compter du 15 mars 2011.
- viii) Le 7 avril 2008, Vidéotron Ltée a fait apporter des modifications aux modalités de sa facilité de crédit garantie de premier rang de manière à porter la limite consentie de cette dernière de 450,0 millions de dollars à 575,0 millions de dollars et à proroger son échéance jusqu'en avril 2012. Aux termes de ces modifications et sous réserve de certaines conditions, Vidéotron Ltée pourra accroître de 75,0 millions de dollars la limite consentie de sa facilité de crédit garantie de premier rang (pour une limite consentie totale de 650,0 millions de dollars). Cette facilité porte intérêt au taux des acceptations bancaires ou au taux préférentiel du Canada, plus une marge, dépendant du ratio d'endettement de Vidéotron Ltée. Cette facilité de crédit est garantie par une hypothèque de premier rang sur l'universalité de tous les actifs corporels et incorporels, actuels et futurs, de Vidéotron Ltée et ses filiales. Au 31 décembre 2008, la valeur comptable des actifs garantissant la facilité de crédit de Vidéotron Ltée était de 5 105,9 millions de dollars (4 132,2 millions de dollars en 2007). La facilité de crédit comporte des clauses restrictives telles que le maintien de certains ratios financiers et certaines restrictions quant au paiement de dividendes et aux acquisitions et dispositions d'actifs.
- ix) En octobre 2003, une première série des billets de premier rang d'un montant en capital de 335,0 millions de dollars US a été émise à un prix d'escompte équivalent à 99,08 % du montant nominal, pour un produit net de 445,6 millions de dollars, avant les frais d'émission de 7,6 millions de dollars. En novembre 2004, une deuxième série des billets de premier rang d'un montant en capital de 315,0 millions de dollars US a été émise à prime équivalent à 105,0 % du montant nominal, pour un produit net de 405,1 millions de dollars, y compris les intérêts courus de 8,9 millions de dollars et avant les frais d'émission de 7,4 millions de dollars. Ces billets portent intérêt à un taux de 6,875 %, pour un taux d'intérêt effectif de 6,59 %, payables semestriellement le 15 janvier et le 15 juillet, et viennent à échéance en janvier 2014. Les billets comportent certaines clauses restrictives pour Vidéotron Ltée, y compris des restrictions quant à son endettement supplémentaire, et sont non garantis. Les billets de premier rang sont garantis par des filiales spécifiques de Vidéotron Ltée. Les billets sont rachetables, au gré de Vidéotron Ltée, en totalité ou en partie, le 15 janvier 2009 ou à une date ultérieure, moyennant une prime décroissante.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 18. DETTE À LONG TERME (suite)

- x) Le 16 septembre 2005, des billets de premier rang d'un montant en capital de 175,0 millions de dollars US ont été émis à un prix d'escompte équivalent à 99,5 %, pour un produit net de 205,2 millions de dollars, avant les frais d'émission de 3,8 millions de dollars. Ces billets portent intérêt à un taux de 6,375 %, pour un taux d'intérêt effectif de 6,44 %, payables semestriellement le 15 décembre et le 15 juin, et viennent à échéance le 15 décembre 2015. Les billets comportent certaines clauses restrictives pour Vidéotron ltée, y compris des restrictions quant à son endettement supplémentaire, et sont non garantis. Les billets de premier rang sont garantis par des filiales spécifiques de Vidéotron ltée. Les billets sont rachetables, au gré de Vidéotron ltée, en totalité ou en partie, le 15 décembre 2010 ou à une date ultérieure, moyennant une prime décroissante.
- xi) Le 15 avril 2008, Vidéotron ltée a émis des billets de premier rang pour un montant en capital total de 455,0 millions de dollars US à un prix d'escompte équivalent à 98,43 % du montant nominal, pour un produit net de 457,3 millions de dollars, avant les frais de financement de 9,5 millions de dollars. Les nouveaux billets de premier rang portent intérêt à 9,125 %, pour un taux d'intérêt effectif de 9,375 %, payables semestriellement le 15 juin et le 15 décembre, et viennent à échéance le 15 avril 2018. Ces billets ne sont pas garantis et comportent certaines clauses restrictives pour Vidéotron ltée, y compris des restrictions quant à la capacité de cette dernière à contracter de nouvelles dettes, à payer des dividendes ou à effectuer d'autres distributions. Les billets sont garantis par certaines filiales spécifiques de Vidéotron ltée et sont remboursables au gré de Vidéotron ltée, moyennant une prime décroissante, à compter du 15 avril 2013.
- xii) Les facilités de crédit de Corporation Sun Media comportent i) un crédit renouvelable pour un montant total de 70,0 millions de dollars, échéant en octobre 2012 et ii) un prêt à terme « C » pour un montant total de 40,0 millions de dollars, échéant également en octobre 2012. Les facilités de crédit sont garanties par tous les biens et actifs de Corporation Sun Media et ses filiales, actuels ou acquis ultérieurement. Les facilités de crédit comportent des clauses restrictives liées à certains ratios financiers et qui limitent la déclaration et le paiement de dividendes et autres distributions. Au 31 décembre 2008, la valeur comptable des actifs garantissant les facilités de crédit était de 1 307,6 millions de dollars (1 729,9 millions de dollars en 2007). Tout montant emprunté en vertu du crédit renouvelable porte intérêt au taux des acceptations bancaires canadiennes et (ou) au taux préférentiel du Canada, plus une marge applicable déterminée par les ratios financiers. Les avances en vertu du prêt à terme « C » portent intérêt au taux des acceptations bancaires canadiennes plus une marge de 1,50 % par année ou au taux préférentiel du Canada plus une marge de 0,50 % par année. Au 31 décembre 2008, 10,0 millions de dollars (aucun montant en 2007) ont été prélevés sur le crédit renouvelable, alors que le prêt à terme « C » avait été utilisé pour un montant de 38,5 millions de dollars (39,1 millions de dollars en 2007).
- xiii) En février 2003, Corporation Sun Media a émis des billets de premier rang pour un montant en capital de 205,0 millions de dollars US à un prix d'escompte équivalent à 98,29 % du montant nominal pour un produit net de 306,8 millions de dollars avant les frais d'émission de 8,4 millions de dollars. Ces billets portent intérêt à un taux de 7,625 %, pour un taux d'intérêt effectif de 7,88 %, payables semestriellement le 15 février et le 15 août, et viennent à échéance en février 2013. Les billets comportent certaines clauses restrictives pour Corporation Sun Media, y compris des restrictions quant à sa capacité de contracter de nouvelles dettes ou à effectuer d'autres distributions, et sont non garantis. Les billets sont rachetables, en totalité ou en partie, au gré de Corporation Sun Media, le 15 février 2008 ou à une date ultérieure, moyennant une prime décroissante.
- xiv) Les facilités de crédit de Osprey Media Publishing Inc. comportent un crédit renouvelable pour un montant de 65,0 millions de dollars et une facilité de crédit à terme pour un montant de 133,3 millions de dollars, échéant en janvier 2011. Les facilités de crédit portent intérêt au taux préférentiel du Canada ou au taux des acceptations bancaires canadiennes, plus une marge applicable déterminée par les ratios financiers. Ces facilités comportent également des clauses restrictives liées, entre autres, à certains ratios financiers et qui limitent la déclaration et le paiement de toutes distributions. Les facilités de crédit sont garanties par des droits sur tous les actifs d'Osprey Media Publishing Inc. et sa filiale. Au 31 décembre 2008, aucun montant (13,4 millions de dollars en 2007) n'a été utilisé sur la facilité de crédit renouvelable, alors que la facilité à terme a été utilisée pour un montant de 132,3 millions de dollars (131,9 millions de dollars en 2007).

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 18. DETTE À LONG TERME (suite)

- xv) La facilité de crédit renouvelable de Groupe TVA inc. d'un montant maximal de 160,0 millions de dollars porte intérêt au taux préférentiel d'une banque à charte du Canada ou au taux des acceptations bancaires, plus une marge variable déterminée par certains ratios financiers. La facilité de crédit vient à échéance le 15 juin 2010 et comporte certaines clauses restrictives, y compris l'obligation de maintenir certains ratios financiers.

Au 31 décembre 2008, la Compagnie et ses filiales respectaient toutes les clauses restrictives de leurs dettes.

Le capital à rembourser sur la dette à long terme au cours des prochains exercices se chiffre comme suit :

2009	42,3	\$
2010	235,8	
2011	166,9	
2012	270,3	
2013	652,5	
2014 et ultérieurement	3 046,4	

## 19. DÉBENTURES ÉCHANGEABLES

	Taux d'intérêt effectif au 31 décembre 2008	Année d'échéance	2008	2007
Série 2001 i)	1,5 %	2026	0,4 \$	21,9 \$
Série Abitibi ii)	1,5 %	2026	1,7	57,5
			2,1 \$	79,4 \$

- i) Chaque débenture à taux flottant série 2001 d'une valeur nominale de 1 000 \$ est échangeable contre 29,41 actions subalternes de Quebecor World Inc. présentement détenues par la Compagnie, ou un nombre total de 12,5 millions actions subalternes (les « titres sous-jacents »). Ces débentures sont garanties par les titres sous-jacents et sont échangeables en tout temps au gré du porteur contre les titres sous-jacents au taux de conversion fixe. Le montant total nominal des débentures en circulation est de 425,0 millions de dollars. Au lieu de livrer les titres sous-jacents, la Compagnie peut effectuer, à son gré, un paiement en espèces égal à la valeur boursière des titres sous-jacents au moment de la demande. Au 31 décembre 2008, la valeur boursière des titres sous-jacents était de 0,03 \$ par action (1,75 \$ par action au 31 décembre 2007). Le règlement des débentures durant les 10 premières années à la suite de leur émission pourrait entraîner une pénalité pour l'émetteur. Ces débentures portent intérêt, payable semi-annuellement, au taux de 1,5 % plus un pourcentage variable qui est en fonction du taux de dividende sur les titres sous-jacents. Les espèces et quasi-espèces en fiducie au 31 décembre 2008 comprenaient un montant de 3,2 millions de dollars (3,2 millions de dollars en 2007) qui servira au paiement des intérêts sur cette débenture.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 19. DÉBENTURES ÉCHANGEABLES (suite)

- ii) Chaque débenture à taux flottant série Abitibi d'une valeur nominale de 1 000 \$ est échangeable contre 5,1 actions ordinaires d'AbitibiBowater Canada Inc. présentement détenues par la Compagnie, ou un nombre total de 2 806 244 actions ordinaires (les « titres sous-jacents »). Ces débentures sont garanties par les titres sous-jacents et sont échangeables en tout temps, au gré du porteur, contre les titres sous-jacents au taux de conversion fixe. Le montant total nominal des débentures en circulation est de 554,9 millions de dollars. Au lieu de livrer les titres sous-jacents, la Compagnie peut effectuer, à son gré, un paiement en espèces égal à la valeur boursière des titres sous-jacents au moment de la demande. Au 31 décembre 2008, la valeur boursière des titres sous-jacents était de 0,62 \$ par action (20,50 \$ par action au 31 décembre 2007). Le règlement des débentures durant les 10 premières années à la suite de leur émission pourrait entraîner une pénalité pour l'émetteur. Ces débentures portent intérêt, payable trimestriellement, au taux de 1,5 % plus un pourcentage variable qui est en fonction du taux de dividende sur les titres sous-jacents. Les espèces et quasi-espèces en fiducie comprennent un montant de 2,1 millions de dollars au 31 décembre 2008 (2,0 millions de dollars en 2007) qui servira au paiement des intérêts sur cette débenture.

## 20. AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

	2008		2007	
Passif découlant des prestations de retraite et des avantages complémentaires à la retraite constitués (note 30)	67,7	\$	61,6	\$
Revenus reportés	35,5		36,7	
Rémunération à base d'actions <sup>1</sup>	5,0		26,7	
Autres	6,7		5,6	
	114,9	\$	130,6	\$

<sup>1</sup> La portion à court terme d'un montant de 4,7 millions de dollars de la rémunération à base d'actions est comprise dans les créiteurs et charges à payer (98,6 millions de dollars en décembre 2007).

## 21. PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE

La part des actionnaires sans contrôle représente les participations détenues par les actionnaires sans contrôle dans les actions de participation des filiales de Quebecor inc. Au 31 décembre 2008, les parts des actionnaires sans contrôle les plus importantes étaient les suivantes :

Filiale	Part des actionnaires sans contrôle	
	% vote	% économique
Quebecor Media inc.	45,28 %	45,28 %
Groupe TVA inc. <sup>1</sup>	0,07 %	49,10 %

<sup>1</sup> Groupe TVA inc. est une filiale de Quebecor Media inc. Le pourcentage de la part des actionnaires sans contrôle représente la participation des actionnaires sans contrôle dans les actions participantes des filiales de Quebecor Media inc.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 22. CAPITAL-ACTIONS

### a) Capital-actions autorisé

Actions catégorie A (droits de vote multiples) (« actions A »), chaque action donnant droit à 10 votes, autorisés en nombre illimité, convertibles en tout temps en actions subalternes catégorie B (comportant droit de vote), à raison d'une action contre une action.

Actions subalternes catégorie B (comportant droit de vote) (« actions B »), autorisées en nombre illimité, convertibles en actions A à raison d'une action contre une action uniquement si une offre publique d'achat visant les actions A est faite aux porteurs d'actions A sans être faite en même temps et aux mêmes conditions aux porteurs d'actions B, pour les fins seulement de permettre aux détenteurs d'actions B d'accepter l'offre et sous réserve de certaines autres conditions prévues aux statuts, y compris l'acceptation de l'offre par le porteur majoritaire.

Les porteurs d'actions B ont le droit d'élire au conseil d'administration de Quebecor inc. un nombre de membres représentant 25 % de la totalité du conseil. Les porteurs d'actions A ont le droit d'élire les autres membres du conseil d'administration.

### b) Capital-actions émis

	Actions A		Actions B	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
<b>Solde aux 31 décembre 2008 et 2007</b>	<b>21 855 371</b>	<b>9,7 \$</b>	<b>42 461 651</b>	<b>336,9 \$</b>

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 23. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS

### a) Régimes de Quebecor inc.

#### i) Régime d'options d'achat d'actions

En vertu d'un régime d'options d'achat d'actions créé par la Compagnie, 6 500 000 actions B ont été réservées pour les administrateurs, les membres de la haute direction, les cadres supérieurs et les autres employés clés de la Compagnie et ses filiales. Le prix d'exercice de chaque option correspond au cours moyen pondéré des actions B de la Compagnie sur la Bourse de Toronto pour les derniers cinq jours ouvrables précédant immédiatement la date d'attribution des options et la durée maximale d'une option est de 10 ans à partir de la date d'octroi. Les options peuvent normalement être levées comme suit : 1/3 après un an, 2/3 après deux ans et 100 % trois ans après l'octroi initial. Les titulaires d'options du régime d'options d'achat d'actions ont les choix suivants lorsqu'ils exercent leurs options : acquérir des actions B de la Compagnie au prix d'exercice de l'option correspondante ou recevoir de la Compagnie un paiement en espèces représenté par la différence entre la valeur marchande des actions sous-jacentes à leur option et le prix d'exercice de l'option. Le conseil d'administration de la Compagnie peut, à sa discrétion, déterminer d'autres modalités d'exercice lors de l'octroi.

Le tableau suivant dresse un sommaire de l'évolution de la situation du régime pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007 :

	2008		2007	
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré	Options	Prix d'exercice moyen pondéré
Solde au début de l'exercice	1 850 065	31,12 \$	1 735 917	30,50 \$
Octroyées	483 065	26,79	114 148	40,66
Annulées	(15 000)	27,64	—	—
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>2 318 130</b>	<b>30,24 \$</b>	<b>1 850 065</b>	<b>31,12 \$</b>
<b>Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice</b>	<b>1 676 443</b>	<b>31,06 \$</b>	<b>1 502 538</b>	<b>31,10 \$</b>

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 23. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

### a) Régimes de Quebecor inc. (suite)

#### i) Régime d'options d'achat d'actions (suite)

Le tableau suivant résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2008 :

Fourchette des prix d'exercice	Nombre	Options en circulation		Options pouvant être exercées	
		Nombre moyen pondéré d'années avant l'échéance	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
16,87 à 24,24 \$	392 568	5,93	22,77 \$	310 045	22,38 \$
25,87 à 37,28	1 811 414	3,94	31,21	1 328 349	32,81
37,29 à 40,66	114 148	8,87	40,66	38 049	40,66
<b>16,87 à 40,66 \$</b>	<b>2 318 130</b>	<b>4,52</b>	<b>30,24 \$</b>	<b>1 676 443</b>	<b>31,06 \$</b>

#### ii) Régime d'unités d'actions différées

Le régime d'unités d'actions différées (« UAD ») de Quebecor inc. a été instauré à l'intention des administrateurs de la Compagnie. Aux termes de ce régime, chaque administrateur reçoit une partie de sa rémunération sous forme d'UAD, chaque partie représentant au moins 50 % de ses honoraires annuels. Sous réserve de certaines conditions, chaque administrateur peut choisir de recevoir sous forme d'UAD jusqu'à 100 % des honoraires totaux à lui être versés pour ses services en tant qu'administrateur. La valeur d'une UAD est déterminée en fonction du cours moyen pondéré des actions catégorie B de la Compagnie à la Bourse de Toronto au cours des cinq jours ouvrables précédant immédiatement la date d'octroi. Les UAD donneront aux détenteurs le droit de recevoir des dividendes qui seront versés sous forme d'UAD supplémentaires au même taux qui s'appliquerait à des dividendes versés sporadiquement sur les actions catégorie B de la Compagnie. Sous réserve de certaines limitations, les UAD sont rachetées par la Compagnie lorsqu'un participant cesse d'être un administrateur de la Compagnie. Aux fins du rachat d'UAD, la valeur d'une UAD correspond à la juste valeur marchande d'une action catégorie B de la Compagnie à la date du rachat. Aux 31 décembre 2008 et 2007, le nombre total d'UAD en circulation aux termes de ce régime était de 106 794 et de 85 968, respectivement.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 23. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS (suite)

### b) Régime d'options d'achat d'actions de Quebecor Media inc.

En vertu d'un régime d'options d'achat d'actions instauré par Quebecor Media inc., 6 180 140 actions ordinaires de Quebecor Media inc. ont été réservées pour les administrateurs, les membres de la haute direction, les cadres supérieurs et les autres employés clés de Quebecor Media inc. et ses filiales. Chaque option peut être exercée au cours des 10 années suivant la date d'octroi, à un prix d'exercice n'étant pas inférieur à la juste valeur des actions ordinaires, au moment de l'octroi, tel que déterminé par le conseil d'administration de Quebecor Media inc. (advenant que les actions ordinaires de Quebecor Media inc. ne soient pas inscrites à une Bourse reconnue au moment de l'octroi) ou le cours moyen pondéré des cinq jours de Bourse sur les marchés boursiers immédiatement avant la date d'octroi des actions ordinaires de Quebecor Media inc. sur les marchés boursiers où ces actions sont inscrites à l'octroi. Tant et aussi longtemps que les actions ordinaires de Quebecor Media inc. n'auront pas été inscrites à une Bourse reconnue, les détenteurs d'options pourront exercer leurs options acquises, du 1<sup>er</sup> mars au 30 mars, du 1<sup>er</sup> juin au 29 juin, du 1<sup>er</sup> septembre au 29 septembre et du 1<sup>er</sup> décembre au 30 décembre. Les titulaires d'options du régime d'options d'achat d'actions ont les choix suivants lorsqu'ils exercent leurs options : exercer leur droit de recevoir un montant en espèces (égal à la différence entre le cours moyen pondéré pendant les cinq jours précédant la date d'exercice des options visant des actions ordinaires de Quebecor Media inc. à la Bourse où de telles actions sont cotées au moment où les options sont exercées ou à la juste valeur marchande, telle que déterminé par le conseil d'administration de Quebecor Media inc., et le prix d'exercice des options pouvant être exercées) ou, sous certaines conditions, souscrire à des actions ordinaires de Quebecor Media inc. au prix d'exercice des options. À l'exception de certaines circonstances et à moins que le comité de rémunération en décide autrement, les options sont acquises sur une période de cinq ans selon l'une des méthodes suivantes déterminées par le comité de rémunération de Quebecor Media inc. au moment de l'octroi : i) en portions égales sur une période de cinq ans dont la première tranche de 20 % est acquise un an suivant la date de l'octroi ; ii) en portions égales sur une période de quatre ans dont la première tranche de 25 % est acquise deux ans suivant la date de l'octroi ; ou iii) en portions égales sur une période de trois ans dont la première tranche de 33 1/3 % est acquise trois ans suivant la date de l'octroi. L'acquisition du « droit aux bénéfices » rattaché à certaines options peut également dépendre de critères de rendement.

Le tableau suivant résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation aux 31 décembre 2008 et 2007 :

	2008			2007		
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré		Options	Prix d'exercice moyen pondéré	
Solde au début de l'exercice	7 029 857	32,25	\$	3 781 767	21,38	\$
Octroyées	110 000	46,84		3 359 563	44,38	
Exercées	(2 824 012)	19,00		—	—	
Annulées	(472 548)	43,21		(111 473)	29,49	
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>3 843 297</b>	<b>41,05</b>	<b>\$</b>	<b>7 029 857</b>	<b>32,25</b>	<b>\$</b>
<b>Options pouvant être exercées à la fin de l'exercice</b>	<b>232 903</b>	<b>32,14</b>	<b>\$</b>	<b>2 517 181</b>	<b>18,42</b>	<b>\$</b>

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2008, 2 824 012 options d'achat d'actions ont été exercées pour une contrepartie en espèces de 94,1 millions de dollars de Quebecor Media inc.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 23. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

### b) Régime d' options d' achat d' actions de Quebecor Media inc. (suite)

Le tableau suivant résume l' information sur les options d' achat d' actions en circulation au 31 décembre 2008 :

Fourchette des prix d' exercice	Nombre	Options en circulation		Options pouvant être exercées	
		Nombre moyen pondéré d' années avant l' échéance	Prix d' exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d' exercice moyen pondéré
15,19 à 21,75 \$	185 631	5,10	21,56 \$	72 273	21,30 \$
22,98 à 33,41	658 103	7,28	30,98	91 511	31,52
37,82 à 50,51	2 999 563	8,64	44,46	69 119	44,28
<b>15,19 à 50,51 \$</b>	<b>3 843 297</b>	<b>8,23</b>	<b>41,05 \$</b>	<b>232 903</b>	<b>32,14 \$</b>

Advenant que toutes les options pouvant être levées au 31 décembre 2008 aient été exercées, la participation de la Compagnie dans Quebecor Media inc. serait passée de 54,72 % à 53,99 % (54,72 % à 53,63 % au 31 décembre 2007).

### (c) Régimes d' options d' achat d' actions de Groupe TVA inc.

#### (i) Régime d' options d' achat d' actions à l' intention des membres de la haute direction et des administrateurs

En vertu de ce régime d' options d' achat d' actions, 2 200 000 actions classe B de Groupe TVA inc. ont été réservées pour les membres de la haute direction et les administrateurs de Groupe TVA inc. et ses filiales. Les termes et conditions des options octroyées sont déterminés par le comité de rémunération de Groupe TVA inc. Le prix d' exercice d' une option ne peut pas être inférieur au prix de clôture des actions classe B sur la Bourse de Toronto la journée précédant l' octroi de l' option. Les options octroyées avant janvier 2006 sont normalement acquises en portion égale sur une période de quatre ans dont la première tranche de 25 % est acquise deux ans suivant la date de l' octroi. Depuis janvier 2006, à moins que le comité de rémunération n' en décide autrement, les options octroyées pourront être levées sur une période de cinq ans selon l' une des méthodes suivantes déterminées par le comité de rémunération au moment de l' octroi : i) en portion égale sur une période de cinq ans, dont la première tranche de 20 % est acquise un an suivant la date de l' octroi ; ii) en portion égale sur une période de quatre ans, dont la première tranche de 25 % est acquise deux ans suivant la date de l' octroi ; iii) en portion égale sur une période de trois ans, dont la première tranche de 33 1/3% est acquise trois ans suivant la date de l' octroi. La durée d' une option ne peut excéder 10 ans. Les détenteurs d' options peuvent, au moment de la levée de leurs options, choisir de recevoir de Groupe TVA inc. un paiement en espèces (égal au nombre d' actions à l' égard desquelles les options sont levées, multiplié par le montant par lequel la valeur marchande excède le prix d' achat des actions sous-jacentes à leur option), ou selon certaines modalités, exercer leurs options d' acquérir des actions classe B de Groupe TVA inc. au prix d' exercice. La juste valeur du marché est définie par la moyenne des cours de clôture des actions classe B de Groupe TVA inc. des cinq derniers jours ouvrables précédant le jour auquel l' option est levée.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 23. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D'ACTIONS (suite)

### (c) Régimes d'options d'achat d'actions de TVA Group inc. (suite)

(i) Régime d'options d'achat d'actions à l'intention de la haute direction et des administrateurs (suite)

Le tableau suivant résume l'information relative aux options d'achat d'actions en circulation aux 31 décembre 2008 et 2007 :

	2008			2007		
	Options	Prix d'exercice moyen pondéré		Options	Prix d'exercice moyen pondéré	
Solde au début de l'exercice	983 693	16,16	\$	489 695	17,59	\$
Octroyées	–	–		561 875	14,82	
Annulées	(8 538)	15,81		(67 877)	15,52	
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>975 155</b>	<b>16,16</b>	<b>\$</b>	<b>983 693</b>	<b>16,16</b>	<b>\$</b>
<b>Options pouvant être exercées</b>						
<b>à la fin de l'exercice</b>	<b>185 144</b>	<b>19,20</b>	<b>\$</b>	<b>84 082</b>	<b>20,61</b>	<b>\$</b>

Le tableau suivant résume l'information sur les options d'achat d'actions en circulation au 31 décembre 2008 :

Fourchette des prix d'exercice	Nombre	Options en circulation		Options pouvant être exercées	
		Nombre moyen pondéré d'années avant l'échéance	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre	Prix d'exercice moyen pondéré
14,50 à 16,40	\$ 781 024	8,41	14,98	\$ 56 451	15,41
16,41 à 21,38	194 131	5,86	20,90	128 693	20,86
<b>14,50 à 21,38</b>	<b>\$ 975 155</b>	<b>7,90</b>	<b>16,16</b>	<b>\$ 185 144</b>	<b>19,20</b>

Advenant que toutes les options pouvant être levées au 31 décembre 2008 aient été exercées, la participation de Quebecor Media inc. dans Groupe TVA inc. serait passée de 50,90 % à 50,51 % (45,24 % à 45,10 % au 31 décembre 2007).

(ii) Régimes d'actionariat à l'intention des cadres et des employés

En 1998, Groupe TVA inc. a instauré un régime d'actionariat visant 375 000 actions classe B de Groupe TVA inc., à l'intention de ses cadres et un régime d'actionariat visant 375 000 actions classe B à l'intention de ses employés. En vertu de ces régimes, les participants peuvent souscrire aux actions selon certaines modalités liées à leur rémunération. Les actions seront souscrites pour un prix correspondant à 90 % de la moyenne des cours de clôture des actions classe B de Groupe TVA inc. sur la Bourse de Toronto pour les cinq jours ouvrables précédant la levée. Les plans prévoient aussi des modalités de financement sans intérêt. Aucune action de classe B n'a été émise en vertu de ces régimes au cours des trois dernières années. Aux 31 décembre 2008 et 2007, le solde des actions classe B de Groupe TVA inc. pouvant être émises en vertu du régime à l'intention des cadres est de 332 643 actions et le solde des actions pouvant être émises en vertu du régime à l'intention des employés est de 229 753 actions.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 23. RÉGIMES DE RÉMUNÉRATION À BASE D' ACTIONS (suite)

### d) Tous les régimes de rémunération à base d' actions

Un renversement net de 19,4 millions de dollars de la dépense de rémunération à base d' actions consolidée a été comptabilisé pour l' exercice terminé le 31 décembre 2008 (une dépense nette de 56,8 millions de dollars en 2007).

## 24. CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU

	Conversion des investissements nets dans des établissements étrangers		Couvertures de flux de trésorerie		Total
Solde au 31 décembre 2006	(203,8)	\$	–	\$	(203,8) \$
Effet cumulatif des modifications aux conventions comptables	–		(21,9)		(21,9)
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur le bénéfice et de la part des actionnaires sans contrôle	(127,7)		31,6		(96,1)
Solde au 31 décembre 2007	(331,5)		9,7		(321,8)
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur le bénéfice et de la part des actionnaires sans contrôle	332,5		(38,2)		294,3
<b>Solde au 31 décembre 2008</b>	<b>1,0</b>	<b>\$</b>	<b>(28,5)</b>	<b>\$</b>	<b>(27,5) \$</b>

Il est prévu qu' aucun montant significatif lié aux instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie ne sera reclassé aux résultats au cours des 12 prochains mois, alors que le solde restant du cumul des autres éléments du résultat étendu devrait se renverser sur une période de 9 ans et demi.

## 25. IMPÔTS SUR LE BÉNÉFICE SUR LES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT ÉTENDU, DÉDUCTION FAITE DE LA PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE

	2008		2007	
(Perte) gain sur évaluation des instruments dérivés	(26,2)	\$	6,5	\$
Autres éléments du résultat étendu provenant des activités abandonnées	–		(9,2)	
Reclassement aux résultats des autres éléments du résultat étendu liés aux activités abandonnées	(14,8)		(1,3)	
	<b>(41,0)</b>	<b>\$</b>	<b>(4,0)</b>	<b>\$</b>

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 26. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

### a) Baux et ententes d'achats

La Compagnie loue des locaux et des équipements en vertu de contrats de location-exploitation et s'est engagée à long terme pour l'achat de services, d'équipements et de droits de diffusion et de distribution, pour lesquels les paiements totaux exigibles s'élèvent à 321,4 millions de dollars. Les paiements minimaux pour les années futures sont les suivants :

	Baux	Autres engagements
2009	49,2	\$ 83,0
2010	32,9	24,6
2011	24,4	14,0
2012	19,5	4,4
2013	13,8	2,8
2014 et ultérieurement	40,8	12,0

Les dépenses liées aux contrats de location-exploitation de la Compagnie et ses filiales s'établissaient à 43,5 millions de dollars en 2008 (46,1 millions de dollars en 2007).

### b) Éventualités

- i) Des poursuites légales contre certaines filiales de la Compagnie ont été intentées par une autre compagnie à l'égard de contrats d'impression, y compris la résiliation de contrats d'impression. Comme tous les litiges soumis au processus judiciaire, le dénouement de ces poursuites est impossible à déterminer avec certitude. Cependant, la direction de la Compagnie est d'avis que ces poursuites sont sans fondement et a l'intention de défendre vigoureusement sa position.

Un certain nombre d'autres poursuites intentées contre la Compagnie et ses filiales sont en instance. La direction de la Compagnie et ses filiales est d'avis que le dénouement de ces poursuites ne devrait pas avoir d'incidence significative sur les résultats ou sur la situation financière de la Compagnie.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

---

## 27. GARANTIES

Dans le cours normal de ses activités, la Compagnie conclut de nombreuses ententes de garantie, y compris ce qui suit :

### *Contrats de location-exploitation*

La Compagnie a garanti une partie des valeurs résiduelles de certains des actifs loués en vertu de contrats de location-exploitation pour le bénéfice du bailleur. Si la Compagnie met fin aux contrats de location avant la fin de leurs termes (ou à la fin de la durée des contrats) et si la juste valeur des actifs à la fin de la durée des contrats de location-exploitation respectifs dont ils font l'objet est inférieure à leur valeur résiduelle garantie, la Compagnie devra alors compenser le bailleur, sous réserve de certaines conditions, pour une partie du manque à gagner. De plus, la Compagnie a fourni des garanties au locateur de certains de ses baux de locaux venant à échéance à différents moments jusqu'en 2017. Si la Compagnie manque à ses engagements en vertu des ententes, la Compagnie devra compenser le bailleur sous réserve de certaines conditions. Au 31 décembre 2008, l'obligation maximale à l'égard de ces garanties se chiffrait à 17,8 millions de dollars et la Compagnie n'a pas constaté de montant au bilan consolidé relativement à ces garanties. Dans les années précédentes, la Compagnie n'a effectué aucun paiement relativement à ces garanties.

### *Dispositions d'entreprises et d'actifs*

Dans le cadre de la vente de la totalité ou d'une partie d'une entreprise ou d'un actif, en plus de toute indemnisation éventuelle pouvant découler de l'inexécution de clauses restrictives ou du non-respect d'une déclaration ou d'une garantie, la Compagnie peut convenir de donner une garantie contre toute réclamation pouvant résulter de ses activités passées. De façon générale, les modalités et le montant d'une telle indemnisation sont limités par la convention. En raison de la nature de ces conventions d'indemnisation, la Compagnie ne peut estimer le montant maximal du paiement éventuel qu'elle pourrait être tenue de payer aux bénéficiaires des garanties. La Compagnie n'a pas constaté de montant au bilan consolidé à l'égard de ces éléments. Dans les années précédentes, la Compagnie n'a effectué aucun paiement relativement à ces garanties.

### *Sous-traitants et fournisseurs*

Dans le cours normal de ses activités, la Compagnie conclut des ententes avec des sous-traitants et des fournisseurs. Dans certains cas, la Compagnie s'engage à dédommager ces derniers advenant des poursuites contre eux. Dans d'autres cas, la Compagnie s'engage à dédommager des tiers pour des dommages causés par les sous-traitants et fournisseurs de la Compagnie. En raison de la nature de ces ententes, la Compagnie ne peut estimer le montant maximal du paiement éventuel qu'elle pourrait être tenue de verser. La Compagnie n'a pas constaté de montant au bilan consolidé à l'égard de ces ententes. Dans les années précédentes, la Compagnie n'a effectué aucun paiement relativement à ces garanties.

## 28. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Les politiques de gestion des risques financiers de la Compagnie sont établies afin d'identifier et d'analyser les risques auxquels est confrontée la Compagnie, de fixer des contrôles et des limites de risques appropriés, et de superviser les risques et le respect des limites. Les politiques de gestion des risques sont revues régulièrement afin de refléter les changements de conditions du marché et des activités de la Compagnie.

En utilisant des instruments financiers, la Compagnie et ses filiales sont exposées au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché découlant des variations des taux de change, des taux d'intérêt et du cours des actions. Afin de gérer les risques liés à la variation des taux de change et des taux d'intérêt, la Compagnie et ses filiales utilisent des instruments financiers dérivés (i) pour obtenir un équilibre établi entre des dettes à taux fixe et à taux variable et (ii) pour fixer en dollars canadiens la totalité des versements sur leurs dettes libellées en dollars américains (intérêt et capital) et certains achats de stocks et d'investissements en immobilisation libellés en devises. La Compagnie et ses filiales n'ont pas l'intention de régler leurs instruments financiers dérivés avant leur échéance puisqu'aucun de ces instruments n'est détenu ou émis à des fins spéculatives. La Compagnie et ses filiales désignent leurs instruments financiers dérivés comme couverture de la juste valeur ou couverture des flux de trésorerie lorsqu'ils se qualifient aux fins de la comptabilité de couverture.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 28. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

### a) Description des instruments financiers dérivés

#### i) Contrats de change à terme

Devises (vendues/achetées)	Échéance	Taux moyen	Montant de référence
<b>Quebecor Media inc.</b>			
\$/€	À moins d'un an	1,6796	21,6 \$
\$/CHF	À moins d'un an	1,1304	2,6
<b>Corporation Sun Media</b>			
\$/US	15 février 2013	1,5227	312,2
<b>Vidéotron ltée et ses filiales</b>			
\$/US	À moins d'un an	1,0865	75,5

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 28. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

### a) Description des instruments financiers dérivés (suite)

#### ii) Ententes de swaps sur devises et de taux d'intérêt

	Période de couverture	Valeur nominale		Taux annuel d'intérêt selon le taux effectif de couverture	Taux annuel d'intérêt nominal de la dette	Taux de conversion des paiements d'intérêt et de capital en dollar CA contre un dollar U.S.
<b>Quebecor Media inc.</b>						
Billets de premier rang	2007 à 2016	700,0	\$US	7,69 %	7,75 %	0,9990
Billets de premier rang	2006 à 2016	525,0	\$US	7,39 %	7,75 %	1,1600
Crédit à terme « B »	2006 à 2009	194,5	\$US	6,27 %	TIOL + 2,00 %	1,1625
Crédit à terme « B »	2009 à 2013	194,5	\$US	Acceptations bancaires 3 mois + 2,22 %	TIOL + 2,00 %	1,1625
Crédit à terme « B »	2006 à 2013	145,9	\$US	6,44 %	TIOL + 2,00 %	1,1625
<b>Vidéotron Itée</b>						
Billets de premier rang	2004 à 2014	190,0	\$US	Acceptations bancaires 3 mois + 2,80 %	6,875 %	1,2000
Billets de premier rang	2004 à 2014	125,0	\$US	7,45 %	6,875 %	1,1950
Billets de premier rang	2003 à 2014	200,0	\$US	Acceptations bancaires 3 mois + 2,73 %	6,875 %	1,3425
Billets de premier rang	2003 à 2014	135,0	\$US	7,66 %	6,875 %	1,3425
Billets de premier rang	2005 à 2015	175,0	\$US	5,98 %	6,375 %	1,1781
Billets de premier rang	2008 à 2018	455,0	\$US	9,65 %	9,125 %	1,0210
<b>Corporation Sun Media</b>						
Billets de premier rang	2008 à 2013	155,0	\$US	Acceptations bancaires 3 mois + 3,70 %	7,625 %	1,5227
Billets de premier rang	2003 à 2013	50,0	\$US	Acceptations bancaires 3 mois + 3,70 %	7,625 %	1,5227

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 28. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

### a) Description des instruments financiers dérivés (suite)

#### ii) Ententes de swaps sur devises et de taux d'intérêt (suite)

Certaines ententes de swaps sur devises et de taux d'intérêt conclues par la Compagnie et ses filiales comportent une option qui permet à chacune des parties de régler le contrat d'échange à une date spécifique, à la valeur du marché du moment.

#### iii) Ententes de swaps de taux d'intérêt

Date d'échéance	Montant nominal	Paie/reçoit	Taux fixe	Taux variable
<b>Osprey Media</b>				
<b>Publishing Inc.</b>				
Décembre 2010	50,0 \$	Paie un taux fixe/ reçoit un taux variable	3,53 %	Acceptations bancaires 3 mois
Décembre 2010	43,3 \$	Paie un taux fixe/ reçoit un taux variable	2,13 %	Acceptations bancaires 1 mois
Décembre 2010	40,0 \$	Paie un taux fixe/ reçoit un taux variable	2,73 %	Acceptations bancaires 3 mois
<b>Corporation Sun Media</b>				
Octobre 2012	38,9 \$	Paie un taux fixe/ reçoit un taux variable	3,75 %	Acceptations bancaires 3 mois
<b>Groupe TVA inc.</b>				
Mars 2010	45,0 \$	Paie un taux fixe/ reçoit un taux variable	1,88 %	Acceptations bancaires 1 mois

### b) Juste valeur des instruments financiers

La valeur comptable des débiteurs (classés comme prêts et créances), des créditeurs et des charges à payer (classés comme autres passifs financiers) se rapproche de leur juste valeur étant donné que ces éléments seront réalisés ou réglés à moins de un an ou sont dus sur demande.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 28. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

### b) Juste valeur des instruments financiers (suite)

La valeur comptable et la juste valeur de la dette à long terme et des autres instruments financiers dérivés aux 31 décembre 2008 et 2007 sont les suivantes :

	2008		2007	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
<b>Quebecor inc.</b>				
Dette à long terme <sup>1</sup>	(113,6)	\$ (111,4)	\$ (103,0)	\$ (103,0)
Débiteures échangeables	(2,1)	(2,1)	(79,4)	(79,4)
<b>Quebecor Media inc.</b>				
Dette à long terme <sup>1</sup>	(2 013,7)	(1 491,3)	(1 664,9)	(1 646,6)
Ententes de swaps sur devises et de taux d'intérêt	182,5	182,5	(159,8)	(159,8)
Contrats de change à terme	0,1	0,1	(0,3)	(0,3)
<b>Vidéotron ltée</b>				
Dette à long terme <sup>1</sup>	(1 766,6)	(1 577,0)	(973,3)	(938,2)
Ententes de swaps sur devises et de taux d'intérêt	69,5	69,5	(241,3)	(241,3)
Contrats de change à terme	9,0	9,0	(4,2)	(4,2)
<b>Corporation Sun Media</b>				
Dette à long terme <sup>1</sup>	(294,2)	(242,4)	(238,0)	(234,1)
Ententes de swaps sur devises et de taux d'intérêt et contrat de change à terme	(53,0)	(53,0)	(133,1)	(133,1)
Entente de swaps de taux d'intérêt	(3,0)	(3,0)	–	–
<b>Osprey Media Publishing Inc.</b>				
Dette à long terme <sup>1</sup>	(132,3)	(128,1)	(145,3)	(145,3)
Entente de swaps de taux d'intérêt	(4,1)	(4,1)	0,2	0,2
<b>Groupe TVA inc.</b>				
Dette à long terme <sup>1</sup>	(93,8)	(91,4)	(56,3)	(56,3)
Entente de swaps de taux d'intérêt	(0,4)	(0,4)	–	–

<sup>1</sup> La valeur comptable de la dette à long terme exclut les ajustements pour enregistrer les variations de la juste valeur de la dette à long terme liées aux risques de taux d'intérêt couverts, les dérivés incorporés et les frais de financement.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

---

## 28. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

### b) Juste valeur des instruments financiers (suite)

La juste valeur estimative de la dette à long terme est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie en utilisant les taux de rendement à la fin de l'exercice ou la valeur de marché d'instruments similaires comportant la même échéance, ou sur les cours du marché lorsqu'ils sont disponibles. La plupart des instruments financiers dérivés (p. ex., swaps sur devises et de taux d'intérêt) sont négociés hors Bourse et, par conséquent, il n'existe aucun cours du marché. La juste valeur des instruments financiers dérivés est donc estimée au moyen de modèles d'évaluation qui projettent les flux de trésorerie futurs et les actualisent selon les modalités de l'instrument dérivé et des facteurs de marché externes observables, comme les taux des swaps et les cours du change à la fin de la période. La juste valeur constatée des instruments dérivés est également rajustée pour refléter le risque de non-exécution, compte tenu du contexte financier et économique à la date de l'évaluation, en appliquant une prime liée au risque de défaillance de crédit à une exposition nette par la contrepartie ou la Compagnie. La juste valeur des options de règlement anticipé constatée comme des dérivés incorporés est déterminée au moyen de modèles d'évaluation des options qui utilisent des données du marché et des hypothèses, y compris les facteurs de volatilité et d'actualisation.

En raison du jugement exercé lors de l'application d'un large éventail de techniques et d'estimations acceptables aux fins du calcul des justes valeurs, ces dernières ne sont nécessairement pas comparables entre les institutions financières ou d'autres intervenants du marché et pourraient ne pas être réalisées dans le cadre d'une vente ou du règlement immédiat d'un instrument.

### c) Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit est le risque que la Compagnie subisse une perte lorsqu'elle est exposée à des pertes sur créances découlant de défauts de paiement d'obligations contractuelles par des tierces parties.

Dans le cours normal de ses activités, la Compagnie évalue régulièrement la situation financière de ses clients et examine l'historique de crédit de tout nouveau client. Au 31 décembre 2008, aucun client n'avait un solde représentant une partie importante du chiffre consolidé des comptes clients de la Compagnie. La Compagnie établit une provision pour créances douteuses en fonction du risque de crédit propre à ses clients et aux tendances historiques. La provision pour créances douteuses liée aux activités d'exploitation poursuivies s'élevaient à 47,6 millions de dollars au 31 décembre 2008 (34,0 millions de dollars au 31 décembre 2007). Au 31 décembre 2008, 11,3 % des comptes clients liés aux activités d'exploitation poursuivies étaient datés de 90 jours et plus (10,9 % au 31 décembre 2007).

La Compagnie est d'avis que la diversité de sa clientèle et ses gammes de produits servent à réduire son risque de crédit ainsi qu'à se prémunir contre les fluctuations de la demande sur les marchés locaux ou pour ses gammes de produits. La Compagnie ne croit pas être exposée à un niveau de risque de crédit plus élevé que la normale à l'égard de ses clients.

La Compagnie et ses filiales sont exposées au risque de non-exécution par les tierces parties provenant de leur utilisation d'instruments financiers dérivés. Lorsque la Compagnie et ses filiales concluent des contrats sur des instruments financiers dérivés, les tierces parties (étrangères ou canadiennes) doivent avoir des cotes de crédit élevées minimales en conformité avec les politiques de gestion du risque de crédit de la Compagnie et sont assujetties à une concentration maximale du risque de crédit.

### d) Gestion du risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Compagnie et ses filiales ne soient pas en mesure de rencontrer leurs obligations lorsqu'elles viennent à échéance ou le risque que ces obligations financières soient rencontrées à un coût excessif. La Compagnie et ses filiales gèrent ce risque par le biais de l'échelonnement des échéances de la dette. La durée moyenne de la dette consolidée de Quebecor Media inc. était d'environ 5,7 ans au 31 décembre 2008.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 28. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

### d) Gestion du risque de liquidité (suite)

La direction de la Compagnie est d'avis que les flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation poursuivies et les sources de financement disponibles devraient être suffisants pour combler ses engagements en matière d'investissements en immobilisations, de fonds de roulement, de paiements d'intérêts, de remboursements de dettes, de contributions en vertu des régimes de retraite et de paiements de dividendes dans le futur. La Compagnie a accès aux flux de trésorerie générés par ses filiales par l'entremise des dividendes payés par sa filiale Quebecor Media inc.

Au 31 décembre 2008, les engagements contractuels matériels liés aux instruments financiers comprenaient les remboursements de capital et d'intérêts sur la dette à long terme, et les obligations liées aux instruments dérivés, moins les encaissements futurs estimatifs sur les instruments dérivés. Ces obligations et leurs échéances sont les suivantes :

	Total	Moins de 1 an	1 à 3 ans	3 à 5 ans	5 ans et plus
Emprunts bancaires	12,3 \$	12,3 \$	– \$	– \$	– \$
Créditeurs et charges à payer	788,6	788,6	–	–	–
Dette à long terme	4 414,2	42,3	402,7	922,8	3 046,4
Paiements d'intérêt <sup>1</sup>	1 907,8	259,6	586,2	523,8	538,2
Instruments dérivés <sup>2</sup>	(176,4)	(0,2)	(0,3)	48,3	(224,2)
<b>Total</b>	<b>6 946,5 \$</b>	<b>1 102,6 \$</b>	<b>988,6 \$</b>	<b>1 494,9 \$</b>	<b>3 360,4 \$</b>

<sup>1</sup> Estimation des intérêts à payer sur la dette à long terme basée sur les taux d'intérêt couverts et non couverts et sur les taux de couverture de change au 31 décembre 2008.

<sup>2</sup> Encaissements futurs estimatifs, déduction faite des déboursés futurs, sur les instruments financiers dérivés liés aux taux de change de couverture.

### e) Risque du marché

Le risque du marché est le risque que les variations de valeur du marché dues à des fluctuations des taux de conversion sur devises, des taux d'intérêt ou du cours des actions entraînent une variation de la juste valeur des instruments financiers de la Compagnie. L'objectif de la gestion du risque du marché est de limiter et de contrôler l'exposition à ce risque à l'intérieur de paramètres acceptables tout en optimisant le rendement lié à ce risque.

#### *Risque de change*

La plupart des revenus et des charges consolidés de la Compagnie, autres que les frais d'intérêts sur la dette libellée en dollars américains, l'achat de terminaux numériques et de modems câbles et certaines dépenses en immobilisations, sont reçus ou libellés en dollars canadiens. Une tranche importante des intérêts, du capital et des primes, le cas échéant, à verser sur la dette doit être versée en dollars américains. La Compagnie et ses filiales ont conclu des opérations de couverture visant 100 % du risque de change sur l'encours de leurs dettes libellées en dollars américains à la date des présentes et pour couvrir leur exposition à l'égard de certains achats de terminaux numériques, modems câbles et dépenses en immobilisation. Par conséquent, la sensibilité de la Compagnie à l'égard de la variation des taux de change est minime sur le plan économique.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 28. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

### e) Risque du marché (suite)

#### *Risque de change (suite)*

Le tableau suivant dresse un sommaire de la sensibilité estimative sur le bénéfice et sur les autres éléments du résultat étendu, compte non tenu des impôts sur le bénéfice et de la part des actionnaires sans contrôle, d'une variation de 0,10 \$ du taux de change de fin d'exercice d'un dollar canadien pour un dollar américain :

	Bénéfice	Autres éléments du résultat étendu
<b>Augmentation de 0,10 \$</b>		
Créditeurs libellés en dollars américains	(0,7) \$	– \$
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers et des instruments financiers dérivés	(1,2)	78,2
<b>Diminution de 0,10 \$</b>		
Créditeurs libellés en dollars américains	0,7	–
Gain (perte) sur évaluation et conversion des instruments financiers et des instruments financiers dérivés	1,2	(78,2)

#### *Risque de taux d'intérêt et risque de non-exécution*

Les facilités de crédit et les facilités de crédit renouvelables de la Compagnie et de ses filiales portent intérêt à des taux variables basés sur les taux de références suivants : i) taux des acceptations bancaires (BA), ii) TIOL et iii) taux préférentiel bancaire. Les billets de premier rang émis par la Compagnie et ses filiales portent intérêt à des taux fixes. La Compagnie et ses filiales ont conclu plusieurs ententes de swaps de taux d'intérêt et ententes de swaps sur devises et de taux d'intérêt afin de gérer les risques de flux de trésorerie et de juste valeur liés à des variations de taux d'intérêt. Compte tenu des instruments de couverture, la dette à long terme comprenait une portion de 62,8 % de dette à taux fixe et une portion de 37,2 % de dette à taux variable au 31 décembre 2008.

La sensibilité estimative sur les frais financiers des créances à taux variable, compte non tenu impôts sur le bénéfice et de la part des actionnaires sans contrôle, d'une variation de 100 points de base du taux de fin d'exercice des acceptations bancaires canadiennes est de 16,0 millions de dollars.

La sensibilité estimative sur le bénéfice et les autres éléments du résultat étendu, compte non tenu des impôts sur les bénéfices et de la part des actionnaires sans contrôle, d'une variation de 100 points de base du taux d'actualisation utilisé pour calculer la juste valeur des instruments financiers, selon le modèle d'évaluation de la Compagnie, se présente comme suit :

	Bénéfice	Autres éléments du résultat étendu
Augmentation de 100 points de base	10,3	(1,6)
Diminution de 100 points de base	(10,3)	1,6

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 28. INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS (suite)

### f) Gestion du capital

L'objectif principal de la Compagnie dans la gestion du capital est de maintenir un niveau de capital optimal afin de répondre aux besoins de ses nombreuses entreprises, y compris les occasions de croissance.

Dans la gestion de sa structure du capital, la Compagnie prend en compte les caractéristiques des actifs de ses filiales et les besoins de fonds prévus en optimisant leurs capacités d'emprunts individuelles de la manière la plus efficiente de façon à obtenir le coût de financement le plus bas. La gestion de la structure du capital comprend l'émission de nouvelles dettes, le remboursement de la dette actuelle par l'utilisation des flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation, et les montants de distributions aux actionnaires. La Compagnie n'a pas modifié de façon importante la gestion de sa structure du capital de ses activités d'exploitation poursuivies depuis la fin du dernier exercice financier.

La structure du capital de la Compagnie est constituée de l'avoir des actionnaires, des emprunts bancaires, de la dette à long terme, des actifs et passifs liés aux instruments financiers dérivés et de la part des actionnaires sans contrôle, moins les espèces et quasi-espèces et les espèces et quasi-espèces en fiducie. La structure du capital des activités poursuivies se présente comme suit :

	2008		2007	
Emprunts bancaires	12,3	\$	16,9	\$
Dette à long terme	4 449,4		3 130,5	
(Actifs) passifs nets liés aux instruments financiers dérivés	(200,6)		538,5	
Part des actionnaires sans contrôle	985,7		1 263,7	
Espèces et quasi-espèces	(10,0)		(6,6)	
Espèces et quasi-espèces en fiducie	(5,3)		(5,2)	
Passif net	5 231,5		4 937,8	
Avoir des actionnaires	885,0	\$	436,9	\$

La Compagnie n'est assujettie à aucune exigence externe liée à son capital, à l'exception de certaines restrictions provenant des conditions dans ses contrats d'emprunts, liées aux investissements permis, des transactions intercompagnies, de la déclaration et du paiement de dividendes ou d'autres distributions.

## 29. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2008, la Compagnie et ses filiales ont effectué des achats et ont engagé des dépenses de loyers avec des compagnies apparentées pour un montant de 9,1 millions de dollars (11,8 millions de dollars en 2007), compris dans le coût des ventes et frais de vente et d'administration. La Compagnie et ses filiales ont effectué des ventes à des compagnies apparentées pour un montant de 0,4 million de dollars (0,4 million de dollars en 2007). Ces transactions ont été conclues et comptabilisées à la valeur d'échange.

En 2007, Quebecor World Inc. a vendu un immeuble à un actionnaire de la Compagnie pour une contrepartie en espèces de 1,4 million de dollars établie sur la base d'une évaluation indépendante. Cette vente a dégagé un gain sur disposition de 1,1 million de dollars.

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 30. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE

La Compagnie offre à ses employés divers régimes de retraite à rente uniforme, divers régimes de fin de carrière avec des clauses d'indexation allant jusqu'à 2 %, ainsi que des régimes à cotisations déterminées. La politique de la Compagnie est de maintenir ses cotisations à un niveau permettant de pourvoir aux prestations. Les différents régimes de retraite de la Compagnie ont fait l'objet d'évaluations actuarielles à au moins une reprise au cours des trois dernières années et feront l'objet d'évaluations à au moins une reprise au cours des trois prochaines années.

La Compagnie offre à ses employés retraités admissibles des avantages complémentaires à la retraite. Les coûts de ces avantages, qui sont essentiellement des prestations de soins de santé, sont comptabilisés durant la période de service actif de l'employé.

Les tableaux suivants font le rapprochement entre la variation des obligations découlant des régimes et la juste valeur des éléments d'actif des régimes pour les exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007, et l'état de la capitalisation des régimes à ces dates :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2008	2007	2008	2007
<b>Variation des obligations au titre des prestations constituées</b>				
Obligations au titre des prestations constituées				
au début de l'exercice	649,8 \$	599,7 \$	43,5 \$	40,7 \$
Coût des prestations au titre des services rendus	20,7	24,9	1,6	1,4
Frais d'intérêts	36,7	32,1	2,5	2,0
Cotisations des participants	12,9	11,1	–	–
Gain actuariel	(159,6)	(34,6)	(12,5)	(1,0)
Prestations et règlements payés	(34,7)	(30,7)	(0,8)	(0,6)
Modifications des régimes	10,9	5,0	–	–
Gain sur compression	(0,9)	(0,5)	(0,7)	–
Coût des prestations spéciales de cessation d'emploi	1,2	10,4	–	–
Acquisitions d'entreprises	–	32,4	–	1,0
Autres	1,1	–	1,9	–
<b>Obligations au titre des prestations constituées à la fin de l'exercice</b>	<b>538,1 \$</b>	<b>649,8 \$</b>	<b>35,5 \$</b>	<b>43,5 \$</b>

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 30. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2008	2007	2008	2007
<b>Variation de l'actif des régimes</b>				
Juste valeur de l'actif des régimes				
au début de l'exercice	604,0 \$	560,4 \$	– \$	– \$
Rendement réel sur l'actif des régimes	(77,7)	5,4	–	–
Cotisations de l'employeur	24,3	25,5	0,8	0,6
Cotisations des participants	12,9	11,1	–	–
Prestations et règlements payés	(34,7)	(30,7)	(0,8)	(0,6)
Transferts de d'autres régimes	0,8	–	–	–
Acquisitions d'entreprises	–	32,3	–	–
<b>Juste valeur de l'actif des régimes</b>				
<b>  à la fin de l'exercice</b>	<b>529,6 \$</b>	<b>604,0 \$</b>	<b>– \$</b>	<b>– \$</b>

Les actifs du régime sont constitués de :

	2008	2007
Titres de capitaux propres	50,7 %	56,8 %
Titres de créance	44,9	38,2
Autres	4,4	5,0
	<b>100,0 %</b>	<b>100,0 %</b>

Au 31 décembre 2008, l'actif des régimes comprenait des actions de la Compagnie et ses filiales représentant un montant de 1,2 million de dollars (2,2 millions de dollars au 31 décembre 2007).

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 30. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2008	2007	2008	2007
<b>Rapprochement de l'état de la capitalisation</b>				
Déficit des régimes	(8,5) \$	(45,8) \$	(35,5) \$	(43,5) \$
Perte actuarielle (gain actuarielle) non constaté(e)	5,4	48,6	(2,0)	11,5
(Actif net) obligation transitoire nette non constaté(e)	(4,2)	(4,6)	0,3	0,4
Coût (bénéfice) des prestations au titre des services antérieurs non constatés	28,4	19,9	(3,4)	(4,6)
Provision pour moins-value	(25,3)	(22,8)	–	–
<b>Montant net constaté</b>	<b>(4,2) \$</b>	<b>(4,7) \$</b>	<b>(40,6) \$</b>	<b>(36,2) \$</b>

Les montants suivants se rapportent aux régimes qui ne sont pas entièrement capitalisés, comprenant les obligations au titre des prestations et la juste valeur de l'actif des régimes :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2008	2007	2008	2007
Obligations au titre des prestations constituées	(308,6) \$	(472,0) \$	(35,5) \$	(43,5) \$
Juste valeur de l'actif des régimes	287,3	417,2	–	–
<b>Situation de capitalisation – Déficit des régimes</b>	<b>(21,3) \$</b>	<b>(54,8) \$</b>	<b>(35,5) \$</b>	<b>(43,5) \$</b>

Les montants constatés aux bilans consolidés sont les suivants :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2008	2007	2008	2007
Passif au titre des prestations constituées	(27,1) \$	(25,4) \$	(40,6) \$	(36,2) \$
Actif au titre des prestations constituées	22,9	20,7	–	–
<b>Montant net constaté</b>	<b>(4,2) \$</b>	<b>(4,7) \$</b>	<b>(40,6) \$</b>	<b>(36,2) \$</b>

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 30. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Les éléments du coût net des régimes sont les suivants :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2008	2007	2008	2007
Coût des prestations au titre des services rendus	20,7 \$	24,9 \$	1,6 \$	1,4 \$
Frais d'intérêts	36,7	32,1	2,5	2,0
Rendement réel sur l'actif des régimes	77,7	(5,4)	–	–
Gain actuariel de l'exercice	(159,6)	(34,6)	(12,5)	(1,0)
Coût des prestations au titre des services antérieurs de l'exercice	10,9	4,9	–	–
Coût des prestations spéciales de cessation d'emploi, gain sur compression et autres	0,5	9,9	(0,7)	–
Éléments au titre du coût net des prestations, avant ajustement pour la prise en compte de l'échéance à long terme et de la provision pour moins-value	(13,1)	31,8	(9,1)	2,4
Différence entre le rendement réel et prévu sur l'actif des régimes	(121,3)	(36,5)	–	–
Report des montants créés au cours de la période :				
Gain actuariel	159,6	34,6	12,5	1,0
Coût des prestations au titre des services antérieurs	(10,9)	(4,9)	–	–
Amortissement de montants reportés précédemment :				
Gain actuariel	3,5	1,9	0,5	0,6
Bénéfice (coût) des prestations au titre des services passés	2,4	2,0	(0,4)	(0,5)
Obligations transitoires	(0,5)	(0,5)	–	–
Autres	1,2	–	–	–
Rajustements totaux visant à tenir compte de l'échéance à long terme de la charge au titre du coût des prestations	34,0	(3,4)	12,6	1,1
Provision pour moins-value	2,5	3,3	–	–
<b>Coût net des prestations</b>	<b>23,4 \$</b>	<b>31,7 \$</b>	<b>3,5 \$</b>	<b>3,5 \$</b>

# QUEBECOR INC. ET SES FILIALES

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (suite)

Exercices terminés les 31 décembre 2008 et 2007

(les montants dans les tableaux sont en millions de dollars canadiens, sauf pour les montants relatifs aux données par action et par option)

## 30. RÉGIMES DE RETRAITE ET AVANTAGES COMPLÉMENTAIRES À LA RETRAITE (suite)

Le coût ayant trait aux régimes de retraite à cotisations déterminées pour l'exercice 2008 se chiffrait à 11,3 millions de dollars (11,1 millions de dollars en 2007).

Le montant total en espèces payé ou payable pour les prestations futures des employés de tous les régimes, qui est constitué des cotisations de la Compagnie à ses régimes de retraite capitalisés, des sommes versées directement aux bénéficiaires au titre de ses autres régimes non capitalisés et des cotisations à ses régimes à cotisations déterminées, était de 36,4 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008 (37,2 millions de dollars en 2007).

Les taux moyens pondérés utilisées pour déterminer les obligations découlant des prestations de retraite de la Compagnie aux 31 décembre 2008 et 2007 sont les suivants :

	Prestations de retraite		Avantages complémentaires à la retraite	
	2008	2007	2008	2007
<b>Obligations au titre des prestations</b>				
Taux à la fin de l'exercice :				
Taux d'actualisation	7,50 %	5,50 %	7,50 %	5,50 %
Taux d'augmentation de la rémunération	3,50	3,50	3,50	3,50
<b>Coût des prestations périodiques</b>				
Taux à la fin de l'exercice précédent :				
Taux d'actualisation	5,50 %	5,00 %	5,50 %	5,00 %
Rendement prévu sur l'actif des régimes <sup>1</sup>	7,25	7,25	—	—
Taux d'augmentation de la rémunération	3,50	3,50	3,50	3,50

<sup>1</sup> Après honoraires professionnels et de gestion.

La tendance du taux présumé du coût des soins de santé utilisé dans le calcul de l'obligation au titre des avantages complémentaires à la retraite constitués était de 9,0 % pour les régimes de Quebecor Media inc., à la fin de 2008. Selon les prévisions, le coût des régimes de Quebecor Media inc. devrait diminuer graduellement au cours des 10 prochaines années pour s'établir à 5,0 % et demeurer à ce niveau par la suite. Un changement de 1,0 % de ce taux aurait les effets suivants :

		Avantages complémentaires à la retraite
Analyse de sensibilité	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
Incidence sur le coût des prestations		0,9 \$ (0,7) \$
Incidence sur l'obligation au titre des prestations constituées		5,5 (4,2)